Rapport provincial – 3e, 6e et 9e années, 2005-2006 : écoles de langue française

Résultats des Tests en lecture, écriture et mathématiques, 3e année et 6e année et du Test de mathématiques, 9e année

OQRE
Office de la qualité et de la responsabilité en éducation

Septembre 2006

2008-02397/

Rapport provincial – 3e, 6e et 9e années, 2005-2006 : écoles de langue française

Résultats des Tests en lecture, écriture et mathématiques, 3e année et 6e année et du Test de mathématiques, 9e année

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2006

ISBN 1-4249-1783-2 (version électronique)
ISBN 1-4249-1782-4 (version imprimée)

Message du président

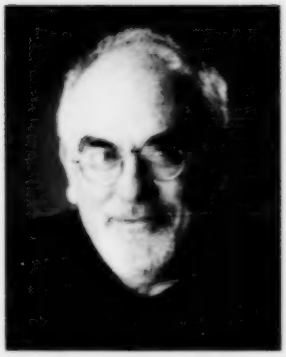

Charles E. Pascal
Président du conseil d'administration

Voilà déjà 10 ans que l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) fournit des renseignements indépendants visant à rehausser l'apprentissage des élèves dans les écoles financées par les deniers publics de l'Ontario, et à appuyer les titulaires de classe dans leur rôle de leaders de l'apprentissage. En plus de ce 10e anniversaire, nous avons beaucoup à célébrer.

Au cours de la dernière décennie, les pratiques et les processus d'évaluation de l'OQRE ont été éclairés par un engagement envers l'apprentissage, y compris le nôtre.

Les renseignements obtenus de nos évaluations fournissent une mesure indépendante et fiable de la réussite de nos élèves en lecture, en écriture et en mathématiques par rapport aux attentes du *Curriculum de l'Ontario*. Ce cycle de rétroaction et d'apprentissage contribue à une culture croissante de prise de décisions fondée sur des preuves, tissant les résultats des évaluations à grande échelle dans l'étoffe complexe des évaluations données aux élèves en classe dans les écoles. En conséquence, nous constatons une importance accrue accordée à l'amélioration à tous les niveaux du système éducatif public, entraînant une amélioration des résultats d'année en année, à chaque niveau d'évaluation et dans les trois domaines de compétences essentielles. Notre objectif est d'assurer que les résultats de l'OQRE procurent un appui clé au rôle important que jouent les titulaires de classe en guidant l'apprentissage de leurs élèves.

Comme les évaluations de l'OQRE sont devenues un élément familier et constructif sur la scène éducative publique de l'Ontario, elles sont également devenues un domaine d'intérêt général. Chaque année, les résultats des évaluations données à l'échelle de la province suscitent des conversations allant de la salle à manger au salon du personnel enseignant, des bureaux du conseil d'administration à l'assemblée législative de l'Ontario, nous rappelant que la réussite et l'amélioration des élèves préoccupe toutes les Ontariennes et tous les Ontariens et que notre bien-être collectif à venir dépend des progrès que font nos élèves aujourd'hui.

Les éducatrices et éducateurs savent que l'amélioration des compétences essentielles des élèves est une responsabilité partagée et, dès le début de l'année scolaire 2006-2007, la terminologie utilisée par l'OQRE sera modifiée afin de souligner encore plus ce fait : son test de 3e année portera dès lors le nom de test du « cycle primaire » et le test de 6e année portera le nom de test du « cycle moyen ». Ce changement de nom peut sembler mineur. Néanmoins, son but est de mieux souligner le fait important que les tests de l'OQRE mesurent l'acquisition cumulative des connaissances et des compétences d'ici la fin de ces étapes clés en éducation, et que la littératie et la numératie ne devraient pas être considérées comme étant uniquement la responsabilité des enseignantes et enseignants de français et de mathématiques en 3e année et en 6e année.

Au cours de ses 10 premières années, l'OQRE a créé des programmes d'évaluation de premier ordre qui fournissent aux parents, aux éducatrices et éducateurs, aux personnes prenant des décisions et au public, une image fiable du progrès que les écoles de la province ont faits en remplissant leurs rôles en tant que centres d'apprentissage. Nous avons tenu notre engagement envers les élèves et leur apprentissage, envers notre excellent personnel enseignant et autres éducatrices et éducateurs qui sont essentiels à l'amélioration continue de l'apprentissage des élèves, ainsi qu'envers les parents et le public, depuis la création de l'OQRE en 1996. Nous promettons de tenir cet engagement à l'avenir.

Le président du conseil d'administration,

Charles E. Pascal

Message de la directrice générale

Marguerite Jackson
Directrice générale

L'OQRE est heureux de vous présenter les résultats des élèves de 3e année et de 6e année aux évaluations provinciales en lecture, écriture et mathématiques, ainsi que les résultats des élèves de 9e année à l'évaluation provinciale en mathématiques pour l'année scolaire 2005-2006. Depuis 10 ans, les tests de l'OQRE indiquent, de manière claire et indépendante, aux parents, aux éducatrices et éducateurs et au public dans quelle mesure nous réussissons à atteindre notre objectif à long terme qui est d'améliorer le rendement des élèves dans ces trois domaines essentiels. J'ai le plaisir de vous annoncer que les résultats de cette année confirment la tendance générale à l'amélioration que nous avons constatée au cours des dernières années.

Cette preuve d'amélioration continue est un témoignage des efforts dévoués et concertés accomplis par le personnel des écoles et des conseils scolaires de la province afin d'assurer que les élèves réalisent pleinement leur potentiel. Les élèves font preuve d'amélioration dans toutes les années d'études et dans toutes les matières.

Au cours des 10 dernières années, l'OQRE, de concert avec les éducatrices et éducateurs de la province, a élaboré des évaluations qui permettent de vérifier l'apprentissage des élèves à quelques phases de transition importantes. Ces évaluations, créées par les enseignantes et enseignants et fondées sur *Le curriculum de l'Ontario*, procurent un moyen d'assurer au public que, à des étapes précises, tous les élèves de la province sont évalués par le même repère en fonction d'une norme commune. Comme les résultats des évaluations à grande échelle ne représentent qu'un aperçu de la réussite des élèves dans nos écoles, ils doivent être utilisés avec les renseignements provenant des écoles, y compris les évaluations effectuées régulièrement par les titulaires de classe des élèves, et susciter des discussions au sujet des façons d'améliorer l'apprentissage des élèves.

L'expérience a montré que les données éclairent les pratiques professionnelles et servent de catalyseur pour améliorer le rendement des élèves. Nous avons fourni les renseignements dans le présent rapport provincial afin de faciliter les discussions portant sur l'amélioration du rendement des élèves et la planification d'interventions auprès des élèves. Je vous invite à visiter notre site Web, www.oqre.on.ca, pour obtenir de plus amples renseignements.

Le but fondamental des évaluations de l'OQRE est de donner une idée de l'apprentissage des élèves afin d'aider les éducatrices et éducateurs à répondre aux besoins des élèves et à les aider à réussir. Nous croyons que chaque élève mérite de réussir son éducation publique. En travaillant ensemble, nous pouvons innover.

La directrice générale,

Marguerite Jackson

Membres du conseil d'administration

Charles E. Pascal
Président
Jerry Ponikvar
Vice-président

Evelyn Bradley
Mariette Carrier-Fraser
Brian L. Desbiens
Lorna Earl
Marilyn Knox
Anita Kesavan Srinivasan
Bette M. Stephenson

Directrice générale

Marguerite Jackson

Table des matières

Coup d'œil sur les résultats : 3e, 6e et 9e années 1

3e année 2

6e année 3

Cours théorique de mathématiques, 9e année 4

Cours appliqué de mathématiques, 9e année 5

Tendances des résultats des Tests en lecture, écriture et mathématiques, 3e année et 6e année 7

Tendances en 3e année 8

Tendances en 6e année 14

Résumé des résultats : 3e année et 6e année 20

Stratégies pour les éducatrices et éducateurs : 3e année et 6e année 21

Test de mathématiques, 9e année 27

Tendances du cours théorique de mathématiques, 9e année 29

Tendances du cours appliqué de mathématiques, 9e année 33

Résumé des résultats : 9e année 37

Stratégies pour les éducatrices et éducateurs : 9e année 38

Suggestions de ressources : 3e, 6e et 9e années 42

Le processus d'évaluation de l'OQRE, 3e année, 6e année et 9e année 44

Explication des termes 46

Rapports des conseils scolaires 49

Coup d'œil sur les résultats : 3e, 6e et 9e années

3e année

Comparaison des résultats d'une année à l'autre (pourcentage de tous les élèves ayant un rendement équivalent ou supérieur à la norme provinciale)

	Lecture	Écriture	Mathématiques
2001-2002 (*n* = 6 972)	44 %	55 %	47 %
2002-2003 (*n* = 6 726)	47 %	58 %	47 %
2003-2004 (*n* = 6 771)	49 %	63 %	55 %
2004-2005 (*n* = 6 540)	49 %	68 %	57 %
2005-2006 (*n* = 6 609)	56 %	72 %	59 %

Lecture

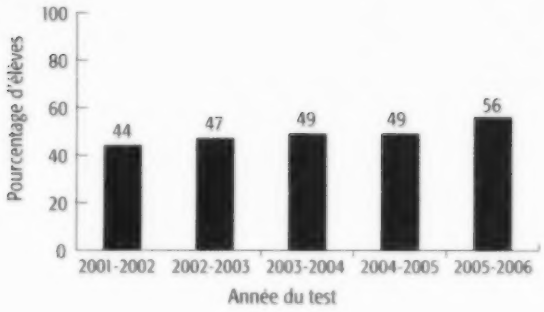

Écriture

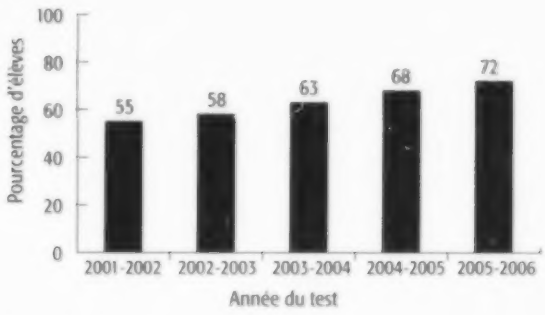

Mathématiques

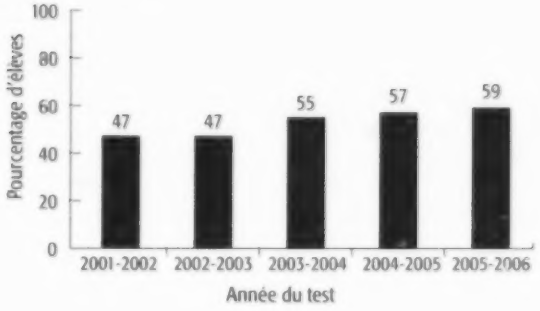

Observations

- En 2005-2006, le pourcentage d'élèves de 3e année ayant atteint ou dépassé le niveau 3, la norme provinciale, est de 56 % en lecture, 72 % en écriture et 59 % en mathématiques.
- Depuis 2004-2005, le pourcentage d'élèves ayant atteint ou dépassé la norme provinciale a augmenté, passant de 49 % à 56 % en lecture, de 68 % à 72 % en écriture et de 57 % à 59 % en mathématiques.
- Depuis 2001-2002, le pourcentage d'élèves ayant atteint ou dépassé la norme provinciale a augmenté, passant de 44 % à 56 % en lecture, de 55 % à 72 % en écriture et de 47 % à 59 % en mathématiques.

6e année

Comparaison des résultats d'une année à l'autre (pourcentage de tous les élèves ayant un rendement équivalent ou supérieur à la norme provinciale)

	Lecture	Écriture	Mathématiques
2001-2002 (*n* = 6 690)	58 %	61 %	63 %
2002-2003 (*n* = 6 515)	58 %	63 %	66 %
2003-2004 (*n* = 6 760)	63 %	68 %	70 %
2004-2005 (*n* = 6 672)	67 %	70 %	74 %
2005-2006 (*n* = 6 540)	68 %	73 %	76 %

Lecture

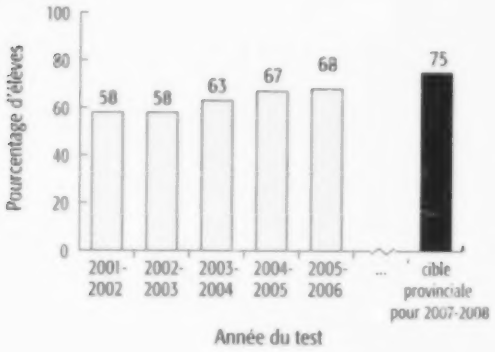

Écriture

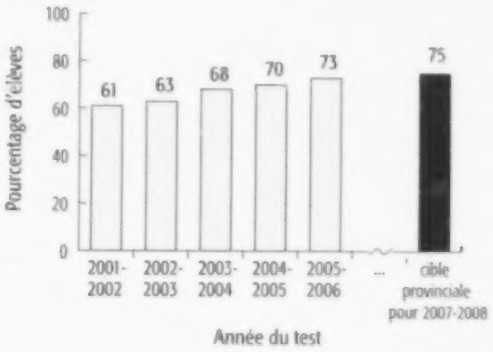

Observations

- En 2005-2006, le pourcentage d'élèves de 6e année ayant atteint ou dépassé le niveau 3, la norme provinciale, est de 68 % en lecture, 73 % en écriture et 76 % en mathématiques.
- Depuis 2004-2005, le pourcentage d'élèves ayant atteint ou dépassé la norme provinciale a augmenté, passant de 67 % à 68 % en lecture, de 70 % à 73 % en écriture et de 74 % à 76 % en mathématiques.
- Depuis 2001-2002, le pourcentage d'élèves ayant atteint ou dépassé la norme provinciale a augmenté, passant de 58 % à 68 % en lecture, de 61 % à 73 % en écriture et de 63 % à 76 % en mathématiques.

Mathématiques

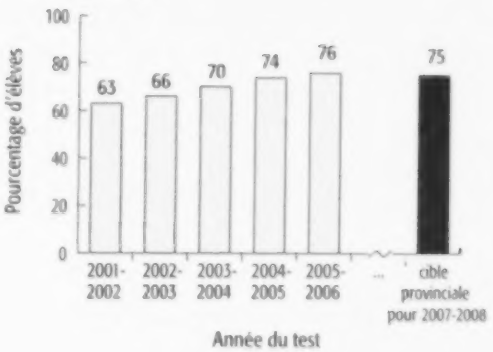

Cours théorique de mathématiques, 9e année

Comparaison des résultats d'une année à l'autre

		2001-2002 *n* = 3 352	2002-2003 *n* = 3 538	2003-2004 *n* = 3 680	2004-2005 *n* = 3 968	2005-2006 *n* = 3 981
Pourcentage d'élèves	**Niveau 4**	5 %	5 %	6 %	5 %	3 %
	Niveau 3	60 %	61 %	62 %	64 %	67 %
	Niveau 2	18 %	18 %	17 %	19 %	18 %
	Niveau 1	14 %	15 %	13 %	11 %	10 %
	Inférieur au niveau 1*	<1 %	<1 %	<1 %	1 %	1 %
	IIPN*	2 %	<1 %	1 %	s. o.†	s. o.†
	Aucune donnée	1 %	<1 %	1 %	<1 %	1 %
	Exemption	<1 %	<1%	<1 %	<1 %	<1 %
	Rendement équivalent ou supérieur à la norme provinciale‡	65 %	66 %	68 %	69 %	70 %

* Voir l'explication des termes.

† La catégorie IIPN « information insuffisante pour être notée » a été éliminée en 2004-2005. Étant donné qu'on attribue maintenant aux élèves un niveau en fonction du travail qui a été fait, il faut faire preuve de prudence en comparant les résultats avec ceux des années précédentes.

‡ Ces pourcentages sont basés sur le nombre réel d'élèves et ne peuvent pas être simplement calculés en additionnant les pourcentages (arrondis) des élèves ayant atteint les niveaux 3 et 4.

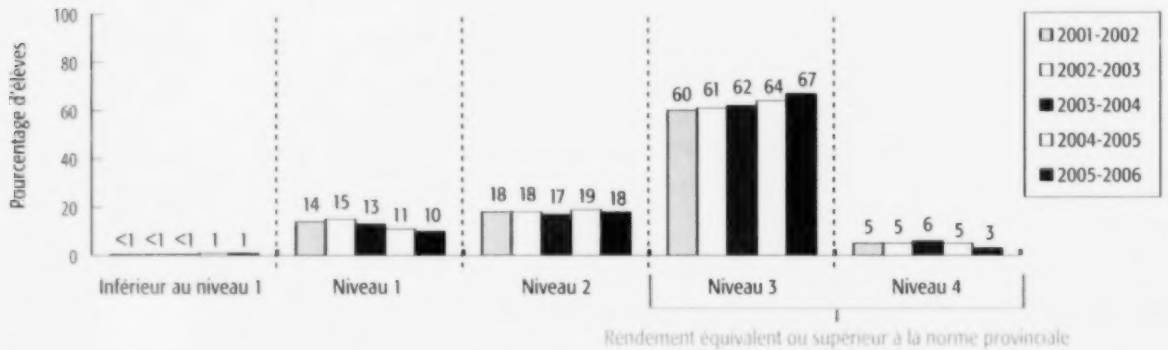

Remarque : Les pourcentages dans les tableaux étant arrondis et les catégories exemption, aucune donnée et IIPN ne figurant pas dans les diagrammes à bandes, la somme des pourcentages n'égale pas 100.

Observations

- En 2005-2006, le pourcentage d'élèves des cours théoriques de mathématiques qui ont atteint ou dépassé le niveau 3, la norme provinciale, est de 70 %.
- Depuis 2004-2005, le pourcentage d'élèves des cours théoriques de mathématiques qui ont atteint ou dépassé la norme provinciale a augmenté, passant de 69 % à 70 %.
- Depuis 2001-2002, le pourcentage d'élèves des cours théoriques de mathématiques qui ont atteint ou dépassé la norme provinciale a augmenté, passant de 65 % à 70 %.

Cours appliqué de mathématiques, 9e année

Comparaison des résultats d'une année à l'autre

		2001-2002 *n* = 1 692	2002-2003 *n* = 1 765	2003-2004 *n* = 1 800	2004-2005 *n* = 1 725	2005-2006* *n* = 1 687
Pourcentage d'élèves	**Niveau 4**	<1 %	<1 %	<1 %	0 %	5 %
	Niveau 3	22 %	20 %	27 %	24 %	27 %
	Niveau 2	38 %	39 %	42 %	38 %	39 %
	Niveau 1	19 %	21 %	17 %	21 %	14 %
	Inférieur au niveau 1†	8 %	9 %	5 %	12 %	9 %
	IIPN†	6 %	3 %	3 %	s. o.‡	s. o.‡
	Aucune donnée	2 %	3 %	3 %	3 %	6 %
	Exemption	5 %	5 %	3 %	2 %	<1 %
	Rendement équivalent ou supérieur à la norme provinciale§	22 %	21 %	27 %	24 %	32 %

* Tout changement dans le rendement des élèves de 2004-2005 à 2005-2006 doit être interprété en tenant compte des révisions importantes qui ont été apportées au cours appliqué, tel que prescrit dans *Le curriculum de l'Ontario, 9e et 10e année – Mathématiques (2005)*.

† Voir l'explication des termes.

‡ La catégorie IIPN « information insuffisante pour être notée » a été éliminée en 2004-2005. Étant donné qu'on attribue maintenant aux élèves un niveau en fonction du travail qui a été fait, il faut faire preuve de prudence en comparant les résultats avec ceux des années précédentes.

§ Ces pourcentages sont basés sur le nombre réel d'élèves et ne peuvent pas être simplement calculés en additionnant les pourcentages (arrondis) des élèves ayant atteint les niveaux 3 et 4.

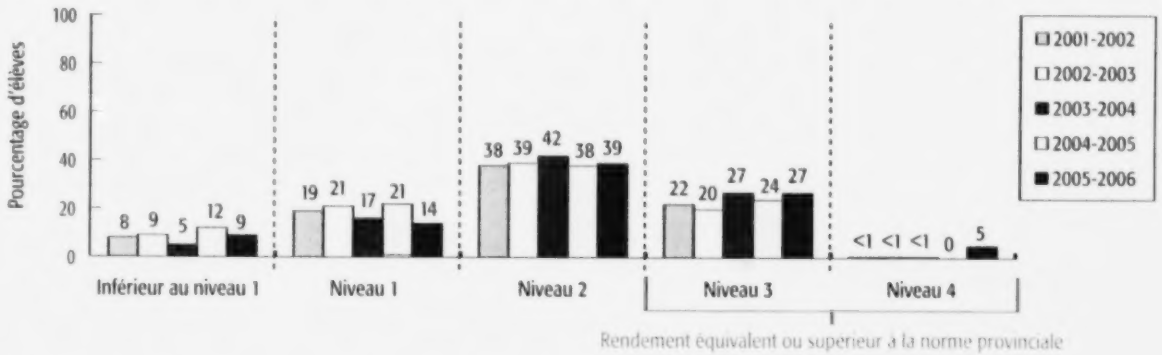

Remarque : Les pourcentages dans les tableaux étant arrondis et les catégories exemption, aucune donnée et IIPN ne figurant pas dans les diagrammes à bandes, la somme des pourcentages n'égale pas 100.

Observations

- En 2005-2006, le pourcentage d'élèves des cours appliqués de mathématiques qui ont atteint ou dépassé le niveau 3, la norme provinciale, est de 32 %.
- Depuis 2004-2005, le pourcentage d'élèves des cours appliqués de mathématiques qui ont atteint ou dépassé la norme provinciale a augmenté, passant de 24 % à 32 %.
- Depuis 2001-2002, le pourcentage d'élèves des cours appliqués de mathématiques qui ont atteint ou dépassé la norme provinciale a augmenté, passant de 22 % à 32 %.

Tendances des résultats des Tests en lecture, écriture et mathématiques, 3e année et 6e année

Tendances en 3e année

Informations contextuelles*

	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
Nombre d'élèves	6 972	6 726	6 771	6 540	6 609
Élèves ayant participé à la composante lecture	95 %	95 %	95 %	95 %	95 %
écriture	95 %	95 %	95 %	95 %	95 %
mathématiques	96 %	96 %	96 %	96 %	96 %
Filles	51 %	52 %	51 %	51 %	50 %
Garçons	49 %	47 %	48 %	48 %	49 %
Élèves bénéficiant d'un soutien ou d'un programme d'ALF/de PDF†	7 %	5 %	4 %	4 %	6 %
Élèves ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués)†	15 %	18 %	14 %	14 %	11 %
Né(e) à l'extérieur du Canada	6 %	5 %	5 %	6 %	4 %
Au Canada depuis moins d'un an	1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %
Au Canada depuis un an ou plus mais moins de trois ans	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
Au Canada depuis trois ans ou plus	3 %	3 %	3 %	4 %	2 %
Première langue apprise à la maison autre que le français	36 %	36 %	36 %	37 %	37 %
Ont fréquenté trois écoles ou plus depuis la 1re année	5 %	6 %	6 %	5 %	s. o.‡

* Ces informations contextuelles sont fournies par les écoles ou les conseils scolaires au moyen du système de collecte de données sur les élèves. Il manque peut-être quelques données, car certaines n'ont pas été fournies.

† Voir l'explication des termes.

‡ La question sur la mobilité des élèves a été modifiée en 2005-2006.

Observations

- Depuis 2004-2005, le pourcentage d'élèves :
  - bénéficiant d'un soutien ou d'un programme d'ALF/de PDF est passé de 4 % à 6 %;
  - ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués) a diminué, passant de 14 % à 11 %;
  - qui sont nés à l'extérieur du Canada est passé de 6 % à 4 %. Parmi ces élèves, le pourcentage d'élèves résidant au Canada depuis trois ans ou plus est passé de 4 % à 2 %.

Tendances en lecture

Pourcentage de tous les élèves de 3e année à tous les niveaux

Pourcentage d'élèves		2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
	Nombre d'élèves	6 972	6 726	6 771	6 540	6 609
	Niveau 4	7 %	8 %	10 %	8 %	7 %
	Niveau 3	37 %	39 %	39 %	41 %	49 %
	Niveau 2	34 %	33 %	33 %	39 %	32 %
	Niveau 1	11 %	10 %	7 %	7 %	6 %
	MI niveau 1*	<1 %	<1 %	<1 %	1 %	1 %
	IIPN*	6 %	6 %	6 %	s. o.†	s. o.†
	Aucune donnée	<1 %	<1 %	1 %	<1 %	1 %
	Exemption	5 %	4 %	4 %	4 %	4 %
	Rendement équivalent ou supérieur à la norme provinciale‡	44 %	47 %	49 %	49 %	56 %

* Voir l'explication des termes.

† La catégorie IIPN « information insuffisante pour être notée » a été éliminée en 2004-2005. Étant donné qu'on attribue maintenant aux élèves un niveau en fonction du travail qui a été fait, il faut faire preuve de prudence en comparant les résultats avec ceux des années précédentes.

‡ Ces pourcentages sont basés sur le nombre réel d'élèves et ne peuvent pas être simplement calculés en additionnant les pourcentages (arrondis) des élèves ayant atteint les niveaux 3 et 4.

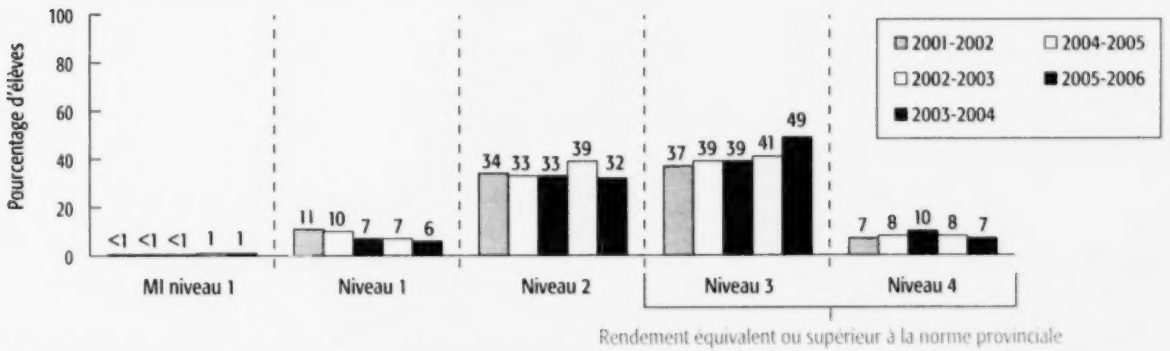

Remarque : Les pourcentages dans les tableaux étant arrondis et les catégories exemption, aucune donnée et IIPN ne figurant pas dans les diagrammes à bandes, la somme des pourcentages n'égale pas 100.

Observations

- En lecture, depuis 2001-2002, le pourcentage d'élèves de 3e année ayant atteint ou dépassé le niveau 3, la norme provinciale, a augmenté, passant de 44 % à 56 %.
- En lecture, depuis 2003-2004, le pourcentage d'élèves ayant atteint le niveau 4 a diminué, passant de 10 % à 7 %.

Tendances en écriture

Pourcentage de tous les élèves de 3e année à tous les niveaux

Pourcentage d'élèves		2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
	Nombre d'élèves	6 972	6 726	6 771	6 540	6 609
	Niveau 4	14 %	15 %	15 %	13 %	15 %
	Niveau 3	42 %	43 %	47 %	54 %	57 %
	Niveau 2	33 %	31 %	28 %	26 %	22 %
	Niveau 1	3 %	2 %	1 %	2 %	1 %
	MI niveau 1*	1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %
	IIPN*	3 %	4 %	3 %	s. o.†	s. o.†
	Aucune donnée	<1 %	<1 %	1 %	<1 %	1 %
	Exemption	5 %	4 %	4 %	4 %	4 %
	Rendement équivalent ou supérieur à la norme provinciale‡	55 %	58 %	63 %	68 %	72 %

* Voir l'explication des termes.

† La catégorie IIPN « information insuffisante pour être notée » a été éliminée en 2004-2005. Étant donné qu'on attribue maintenant aux élèves un niveau en fonction du travail qui a été fait, il faut faire preuve de prudence en comparant les résultats avec ceux des années précédentes.

‡ Ces pourcentages sont basés sur le nombre réel d'élèves et ne peuvent pas être simplement calculés en additionnant les pourcentages (arrondis) des élèves ayant atteint les niveaux 3 et 4.

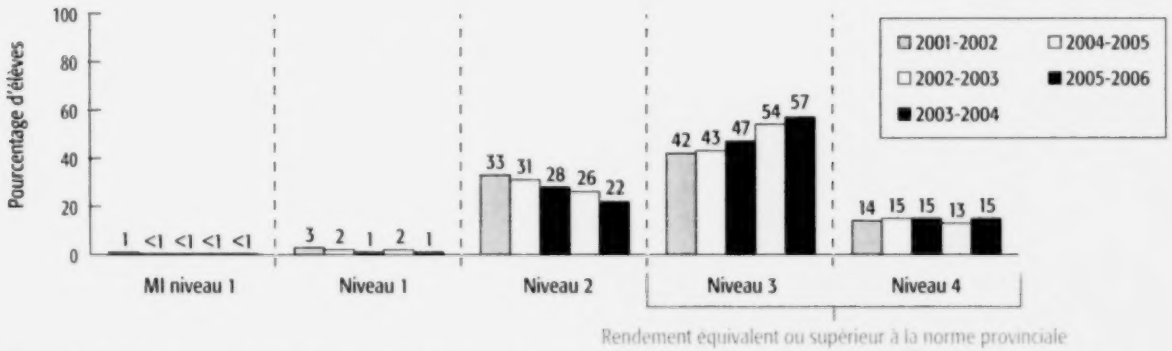

Remarque : Les pourcentages dans les tableaux étant arrondis et les catégories exemption, aucune donnée et IIPN ne figurant pas dans les diagrammes à bandes, la somme des pourcentages n'égale pas 100.

Observations

- En écriture, depuis 2001-2002, le pourcentage d'élèves de 3e année ayant atteint ou dépassé le niveau 3, la norme provinciale, a augmenté, passant de 55 % à 72 %.
- En écriture, depuis 2001-2002, le pourcentage d'élèves de 3e année ayant atteint le niveau 4 a fluctué entre 13 % et 15 %.

Tendances en mathématiques

Pourcentage de tous les élèves de 3e année à tous les niveaux

Pourcentage d'élèves		2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
	Nombre d'élèves	6 972	6 726	6 771	6 540	6 609
	Niveau 4	5 %	6 %	7 %	6 %	7 %
	Niveau 3	43 %	42 %	48 %	51 %	52 %
	Niveau 2	37 %	38 %	33 %	35 %	33 %
	Niveau 1	7 %	6 %	4 %	4 %	4 %
	MI niveau 1*	<1 %	<1 %	<1 %	1 %	<1 %
	IIPN*	4 %	5 %	4 %	s. o.†	s. o.†
	Aucune donnée	<1 %	<1 %	1 %	<1 %	1 %
	Exemption	4 %	3 %	3 %	3 %	3 %
	Rendement équivalent ou supérieur à la norme provinciale‡	47 %	47 %	55 %	57 %	59 %

* Voir l'explication des termes.

† La catégorie IIPN « information insuffisante pour être notée » a été éliminée en 2004-2005. Étant donné qu'on attribue maintenant aux élèves un niveau en fonction du travail qui a été fait, il faut faire preuve de prudence en comparant les résultats avec ceux des années précédentes.

‡ Ces pourcentages sont basés sur le nombre réel d'élèves et ne peuvent pas être simplement calculés en additionnant les pourcentages (arrondis) des élèves ayant atteint les niveaux 3 et 4.

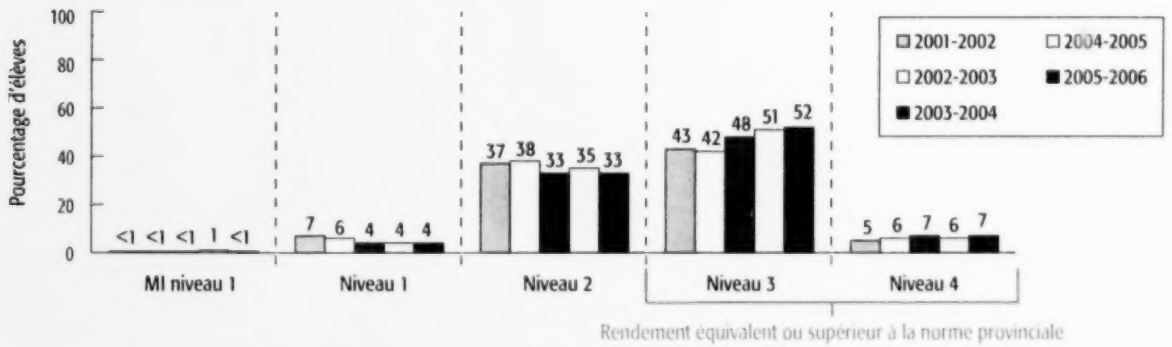

Remarque : Les pourcentages dans les tableaux étant arrondis et les catégories exemption, aucune donnée et IIPN ne figurant pas dans les diagrammes à bandes, la somme des pourcentages n'égale pas 100.

Observations

- En mathématiques, depuis 2001-2002, le pourcentage d'élèves de 3e année ayant atteint ou dépassé le niveau 3, la norme provinciale, a augmenté, passant de 47 % à 59 %.
- En mathématiques, depuis 2001-2002, le pourcentage d'élèves ayant atteint le niveau 4 a fluctué entre 5 % et 7 %.

Tendances selon le sexe*

Pourcentage de tous les élèves de 3e année ayant un rendement équivalent ou supérieur à la norme provinciale

	2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005		2005-2006	
	Filles *n* = 3 533	Garçons *n* = 3 423	Filles *n* = 3 516	Garçons *n* = 3 183	Filles *n* = 3 474	Garçons *n* = 3 223	Filles *n* = 3 331	Garçons *n* = 3 139	Filles *n* = 3 337	Garçons *n* = 3 269
Lecture	49 %	38 %	53 %	39 %	56 %	42 %	54 %	43 %	63 %	49 %
Écriture	64 %	46 %	66 %	50 %	71 %	54 %	72 %	63 %	80 %	63 %
Mathématiques	48 %	47 %	48 %	46 %	56 %	54 %	57 %	56 %	59 %	59 %

*Les résultats selon le sexe comprennent uniquement les élèves pour qui les données relatives au sexe étaient disponibles.

Lecture

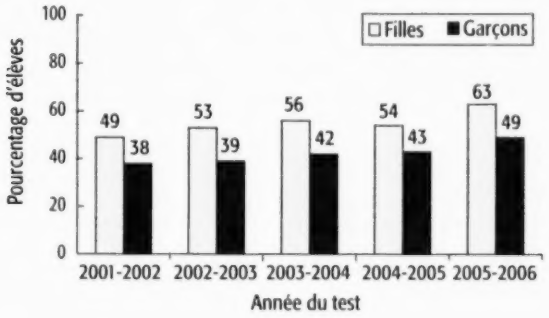

Écriture

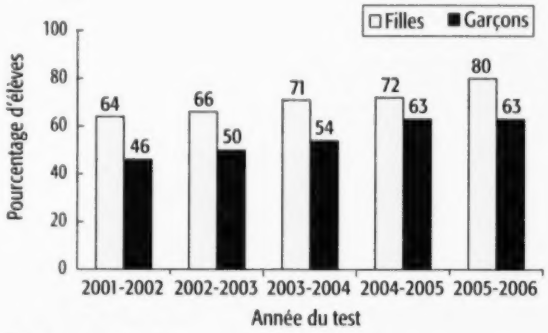

Mathématiques

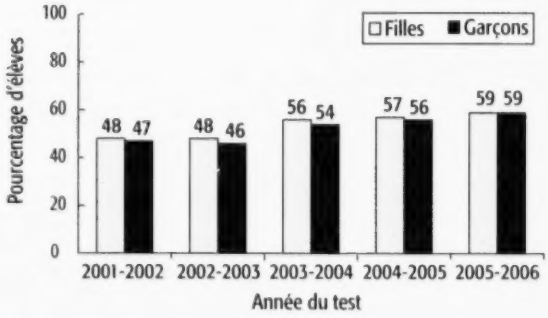

Observations

- En lecture, depuis 2004-2005, le pourcentage d'élèves de 3e année ayant atteint ou dépassé le niveau 3, la norme provinciale, a augmenté, passant de 54 % à 63 % chez les filles et de 43 % à 49 % chez les garçons.
- En lecture, depuis 2001-2002, le pourcentage d'élèves de 3e année ayant atteint ou dépassé la norme provinciale a augmenté, passant de 49 % à 63 % chez les filles et de 38 % à 49 % chez les garçons.
- En écriture, depuis 2004-2005, le pourcentage d'élèves de 3e année ayant atteint ou dépassé la norme provinciale est passé de 72 % à 80 % chez les filles et est demeuré à 63 % chez les garçons.
- En écriture, depuis 2001-2002, le pourcentage d'élèves de 3e année ayant atteint ou dépassé la norme provinciale a augmenté, passant de 64 % à 80 % chez les filles et de 46 % à 63 % chez les garçons.
- Depuis 2001-2002, l'écart entre le pourcentage de filles et celui de garçons de 3e année ayant atteint ou dépassé la norme provinciale a fluctué entre 11 % et 14 % en lecture et entre 9 % et 18 % en écriture.
- En mathématiques, depuis 2004-2005, le pourcentage d'élèves de 3e année ayant atteint ou dépassé la norme provinciale a augmenté, passant de 57 % à 59 % chez les filles et de 56 % à 59 % chez les garçons.
- En mathématiques, depuis 2001-2002, le pourcentage d'élèves de 3e année ayant atteint ou dépassé la norme provinciale a augmenté, passant de 48 % à 59 % chez les filles et de 47 % à 59 % chez les garçons.

Élèves ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués)*

Pourcentage de tous les élèves de 3e année ayant un rendement équivalent ou supérieur à la norme provinciale

	2001-2002 *n* = 1 058	2002-2003 *n* = 1 180	2003-2004 *n* = 921	2004-2005 *n* = 894	2005-2006 *n* = 722
Lecture	12 %	12 %	19 %	12 %	17 %
Écriture	13 %	18 %	24 %	27 %	31 %
Mathématiques	14 %	17 %	27 %	22 %	27 %

* Voir l'explication des termes.

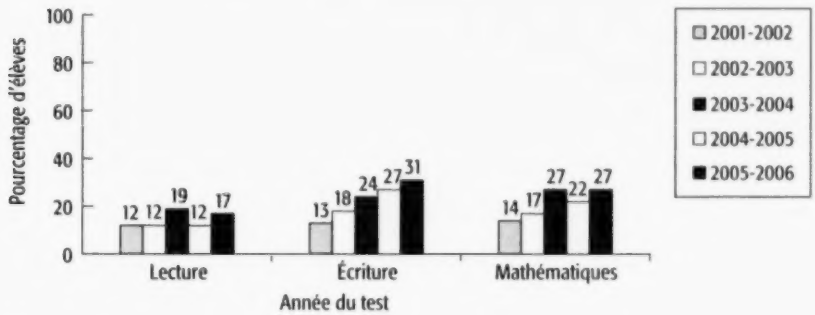

Observations

- Depuis 2004-2005, le pourcentage d'élèves de 3e année ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués) qui ont atteint ou dépassé le niveau 3, la norme provinciale, a augmenté, passant de 12 % à 17 % en lecture, de 27 % à 31 % en écriture et de 22 % à 27 % en mathématiques.
- En lecture, depuis 2001-2002, les résultats des élèves ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués) au niveau 3 et plus ont fluctué entre 12 % et 19 %.
- Depuis 2001-2002, le pourcentage d'élèves ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués) a augmenté en général, passant de 13 % à 31 % en écriture et de 14 % à 27 % en mathématiques.

Tendances en 6e année

Informations contextuelles*

	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
Nombre d'élèves	6 690	6 515	6 760	6 672	6 540
Élèves ayant participé à la composante lecture	96 %	95 %	95 %	95 %	95 %
écriture	95 %	95 %	95 %	95 %	95 %
mathématiques	96 %	96 %	95 %	96 %	95 %
Filles	51 %	51 %	51 %	51 %	52 %
Garçons	49 %	48 %	48 %	48 %	48 %
Élèves bénéficiant d'un soutien ou d'un programme d'ALF/de PDF†	4 %	3 %	1 %	2 %	3 %
Élèves ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués)†	13 %	15 %	14 %	15 %	14 %
Né(e) à l'extérieur du Canada	7 %	6 %	6 %	6 %	4 %
Au Canada depuis moins d'un an	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %
Au Canada depuis un an ou plus mais moins de trois ans	1 %	1 %	1 %	1 %	<1 %
Au Canada depuis trois ans ou plus	4 %	4 %	4 %	4 %	3 %
Première langue apprise à la maison autre que le français	32 %	30 %	34 %	34 %	38 %
Ont fréquenté trois écoles ou plus depuis la 1re année	18 %	19 %	19 %	16 %	s. o.‡

* Ces informations contextuelles sont fournies par les écoles ou les conseils scolaires au moyen du système de collecte de données sur les élèves. Il manque peut-être quelques données, car certaines n'ont pas été fournies.

† Voir l'explication des termes.

‡ La question sur la mobilité des élèves a été modifiée en 2005-2006.

Observations

- Bien que le profil de l'ensemble des élèves de 6e année soit demeuré stable depuis 2001-2002 :
  - le pourcentage d'élèves bénéficiant d'un soutien ou d'un programme d'ALF/de PDF a augmenté depuis 2003-2004, passant de 1 % à 3 %;
  - le pourcentage d'élèves ayant indiqué que la première langue apprise à la maison est une langue autre que le français a augmenté depuis 2004-2005, passant de 34 % à 38 %.

Tendances en lecture

Pourcentage de tous les élèves de 6e année à tous les niveaux

Pourcentage d'élèves		2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
	Nombre d'élèves	6 690	6 515	6 760	6 672	6 540
	Niveau 4	9 %	10 %	11 %	9 %	9 %
	Niveau 3	49 %	49 %	52 %	58 %	59 %
	Niveau 2	29 %	30 %	25 %	26 %	24 %
	Niveau 1	3 %	3 %	2 %	2 %	2 %
	MI niveau 1*	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %
	IIPN*	5 %	5 %	5 %	s. o.†	s. o.†
	Aucune donnée	<1 %	<1 %	<1 %	1 %	1 %
	Exemption	4 %	4 %	5 %	5 %	4 %
	Rendement équivalent ou supérieur à la norme provinciale‡	58 %	58 %	63 %	67 %	68 %

* Voir l'explication des termes.

† La catégorie IIPN « information insuffisante pour être notée » a été éliminée en 2004-2005. Étant donné qu'on attribue maintenant aux élèves un niveau en fonction du travail qui a été fait, il faut faire preuve de prudence en comparant les résultats avec ceux des années précédentes.

‡ Ces pourcentages sont basés sur le nombre réel d'élèves et ne peuvent pas être simplement calculés en additionnant les pourcentages (arrondis) des élèves ayant atteint les niveaux 3 et 4.

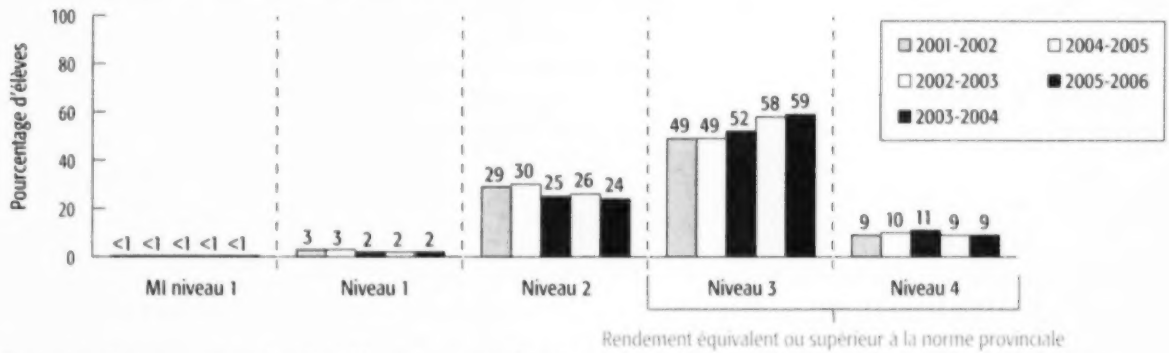

Remarque : Les pourcentages dans les tableaux étant arrondis et les catégories exemption, aucune donnée et IIPN ne figurant pas dans les diagrammes à bandes, la somme des pourcentages n'égale pas 100.

Observations

- En lecture, depuis 2001-2002, le pourcentage d'élèves de 6e année ayant atteint ou dépassé le niveau 3, la norme provinciale, a augmenté, passant de 58 % à 68 %.
- En lecture, depuis 2001-2002, le pourcentage d'élèves ayant atteint le niveau 4 a fluctué entre 9 % et 11 %.

Tendances en écriture

Pourcentage de tous les élèves de 6e année à tous les niveaux

Pourcentage d'élèves		2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
	Nombre d'élèves	6 690	6 515	6 760	6 672	6 540
	Niveau 4	13 %	14 %	13 %	9 %	9 %
	Niveau 3	48 %	49 %	56 %	62 %	65 %
	Niveau 2	30 %	27 %	24 %	23 %	21 %
	Niveau 1	1 %	1 %	1 %	1 %	<1 %
	MI niveau 1*	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %
	IIPN*	3 %	4 %	2 %	s. o.†	s. o.†
	Aucune donnée	<1 %	<1 %	<1 %	1 %	1 %
	Exemption	4 %	4 %	5 %	5 %	4 %
	Rendement équivalent ou supérieur à la norme provinciale‡	61 %	63 %	68 %	70 %	73 %

* Voir l'explication des termes.

† La catégorie IIPN « information insuffisante pour être notée » a été éliminée en 2004-2005. Étant donné qu'on attribue maintenant aux élèves un niveau en fonction du travail qui a été fait, il faut faire preuve de prudence en comparant les résultats avec ceux des années précédentes.

‡ Ces pourcentages sont basés sur le nombre réel d'élèves et ne peuvent pas être simplement calculés en additionnant les pourcentages (arrondis) des élèves ayant atteint les niveaux 3 et 4.

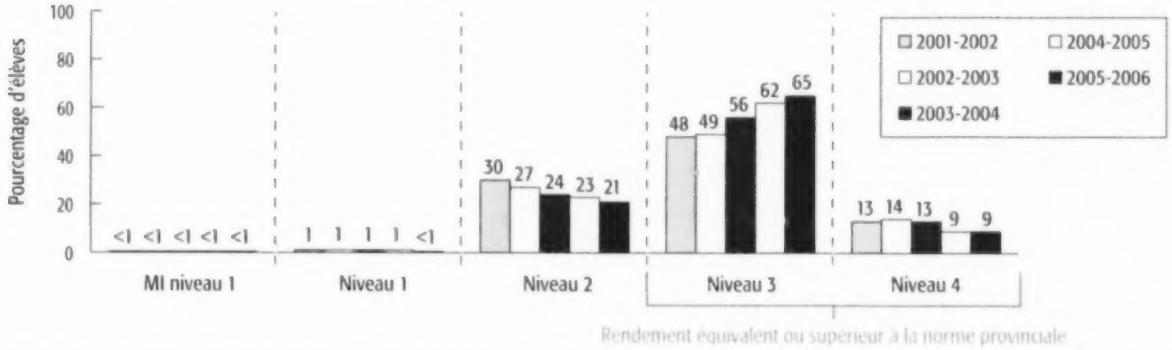

Remarque : Les pourcentages dans les tableaux étant arrondis et les catégories exemption, aucune donnée et IIPN ne figurant pas dans les diagrammes à bandes, la somme des pourcentages n'égale pas 100.

Observations

- En écriture, depuis 2001-2002, le pourcentage d'élèves de 6e année ayant atteint ou dépassé le niveau 3, la norme provinciale, a augmenté, passant de 61 % à 73 %.
- En écriture, depuis 2004-2005, le pourcentage d'élèves ayant atteint le niveau 4 est demeuré à 9 %.

Tendances en mathématiques

Pourcentage de tous les élèves de 6e année à tous les niveaux

		2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
Pourcentage d'élèves	**Nombre d'élèves**	6 690	6 515	6 760	6 672	6 540
	Niveau 4	20 %	21 %	27 %	25 %	27 %
	Niveau 3	44 %	44 %	43 %	49 %	48 %
	Niveau 2	21 %	25 %	21 %	21 %	19 %
	Niveau 1	1 %	1 %	1 %	1 %	<1 %
	MI niveau 1*	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %
	IIPN*	9 %	5 %	3 %	s. o.†	s. o.†
	Aucune donnée	<1 %	<1 %	<1 %	1 %	1 %
	Exemption	4 %	4 %	4 %	4 %	3 %
	Rendement équivalent ou supérieur à la norme provinciale‡	63 %	66 %	70 %	74 %	76 %

* Voir l'explication des termes.

† La catégorie IIPN « information insuffisante pour être notée » a été éliminée en 2004-2005. Étant donné qu'on attribue maintenant aux élèves un niveau en fonction du travail qui a été fait, il faut faire preuve de prudence en comparant les résultats avec ceux des années précédentes.

‡ Ces pourcentages sont basés sur le nombre réel d'élèves et ne peuvent pas être simplement calculés en additionnant les pourcentages (arrondis) des élèves ayant atteint les niveaux 3 et 4.

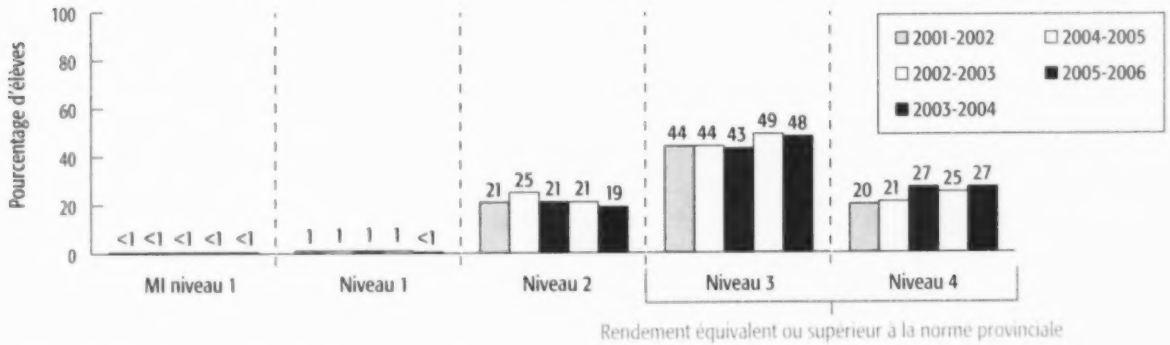

Remarque : Les pourcentages dans les tableaux étant arrondis et les catégories exemption, aucune donnée et IIPN ne figurant pas dans les diagrammes à bandes, la somme des pourcentages n'égale pas 100.

Observations

- En mathématiques, depuis 2001-2002, le pourcentage d'élèves de 6e année ayant atteint ou dépassé le niveau 3, la norme provinciale, est passé de 63 % à 76 %.
- En mathématiques, depuis 2003-2004, le pourcentage d'élèves ayant atteint le niveau 4 est demeuré stable.

Tendances selon le sexe*

Pourcentage de tous les élèves de 6e année ayant un rendement équivalent ou supérieur à la norme provinciale

	2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005		2005-2006	
	Filles *n* = 3 402	Garçons *n* = 3 266	Filles *n* = 3 352	Garçons *n* = 3 119	Filles *n* = 3 432	Garçons *n* = 3 272	Filles *n* = 3 412	Garçons *n* = 3 221	Filles *n* = 3 414	Garçons *n* = 3 126
Lecture	67 %	49 %	66 %	50 %	71 %	55 %	73 %	61 %	75 %	61 %
Écriture	73 %	50 %	73 %	53 %	77 %	59 %	80 %	60 %	84 %	62 %
Mathématiques	65 %	62 %	70 %	64 %	73 %	68 %	75 %	73 %	77 %	73 %

*Les résultats selon le sexe comprennent uniquement les élèves pour qui les données relatives au sexe étaient disponibles.

Lecture

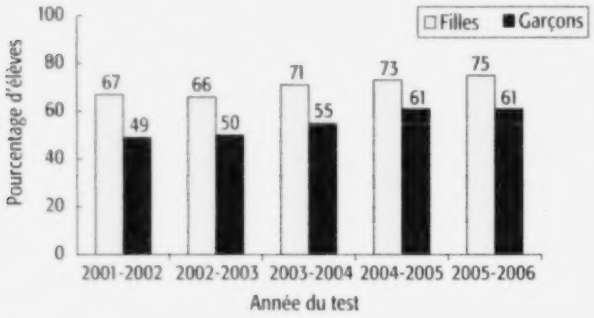

Écriture

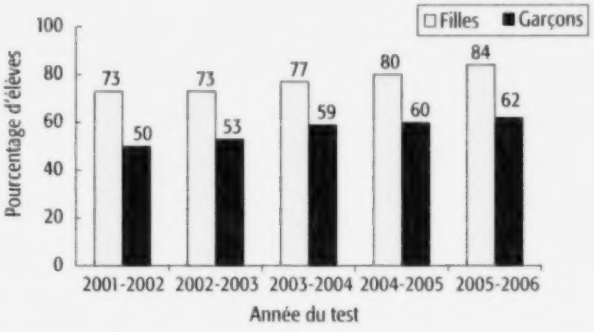

Mathématiques

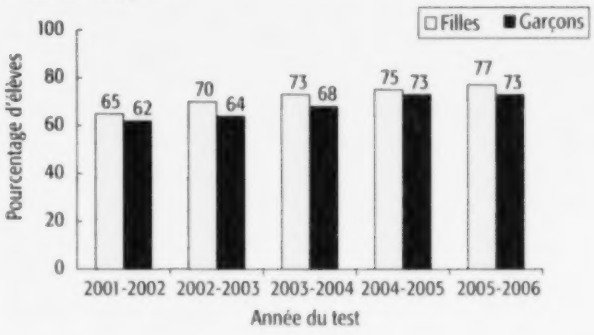

Observations

- En lecture, depuis 2004-2005, le pourcentage d'élèves de 6e année ayant atteint ou dépassé le niveau 3, la norme provinciale, a augmenté chez les filles, passant de 73 % à 75 % et est demeuré à 61 % chez les garçons.
- En lecture, depuis 2001-2002, le pourcentage d'élèves de 6e année ayant atteint ou dépassé la norme provinciale a augmenté, passant de 67 % à 75 % chez les filles et de 49 % à 61 % chez les garçons.
- En écriture, depuis 2004-2005, le pourcentage d'élèves de 6e année ayant atteint ou dépassé la norme provinciale a augmenté, passant de 80 % à 84 % chez les filles et de 60 % à 62 % chez les garçons.
- En écriture, depuis 2001-2002, le pourcentage d'élèves de 6e année ayant atteint ou dépassé la norme provinciale a augmenté, passant de 73 % à 84 % chez les filles et de 50 % à 62 % chez les garçons.
- En mathématiques, depuis 2004-2005, le pourcentage d'élèves de 6e année ayant atteint ou dépassé la norme provinciale a augmenté chez les filles, passant de 75 % à 77 % et est demeuré à 73 % chez les garçons.
- En mathématiques, depuis 2001-2002, le pourcentage d'élèves de 6e année ayant atteint ou dépassé la norme provinciale a augmenté, passant de 65 % à 77 % chez les filles et de 62 % à 73 % chez les garçons.
- Depuis 2001-2002, l'écart entre le pourcentage de filles et celui de garçons ayant atteint ou dépassé la norme provinciale a fluctué entre 12 % et 18 % en lecture, entre 18 % et 23 % en écriture et entre 2 % et 6 % en mathématiques.

Tendances des élèves ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués)*

Pourcentage de tous les élèves de 6e année ayant un rendement équivalent ou supérieur à la norme provinciale

	2001-2002 *n* = 895	2002-2003 *n* = 960	2003-2004 *n* = 927	2004-2005 *n* = 986	2005-2006 *n* = 916
Lecture	11 %	18 %	18 %	21 %	28 %
Écriture	15 %	18 %	21 %	25 %	32 %
Mathématiques	21 %	30 %	27 %	34 %	37 %

* Voir l'explication des termes.

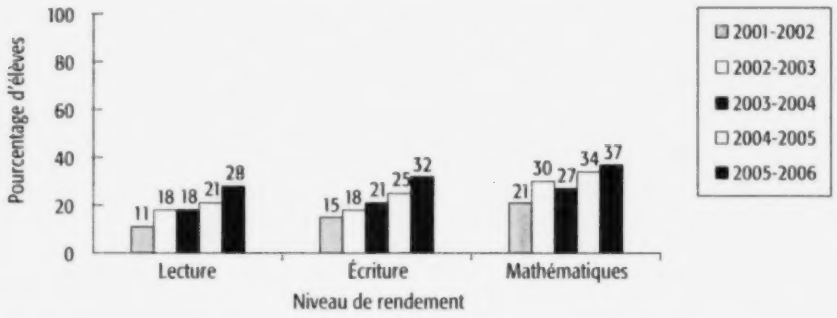

Observations

- Depuis 2004-2005, le pourcentage d'élèves de 6e année ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués) qui ont atteint ou dépassé le niveau 3, la norme provinciale, a augmenté, passant de 21 % à 28 % en lecture, de 25 % à 32 % en écriture et de 34 % à 37 % en mathématiques.
- Depuis 2001-2002, le pourcentage d'élèves de 6e année ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués) qui ont atteint ou dépassé le niveau 3, la norme provinciale, a augmenté en général, passant de 11 % à 28 % en lecture, de 15 % à 32 % en écriture et de 21 % à 37 % en mathématiques.

Résumé des résultats : 3e année et 6e année

Test en lecture, écriture et mathématiques, 3e année

- Depuis 2001-2002, le pourcentage d'élèves de 3e année ayant atteint ou dépassé le niveau 3, la norme provinciale, a augmenté, passant de 44 % à 56 % en lecture, de 55 % à 72 % en écriture et de 47 % à 59 % en mathématiques.
- Depuis 2001-2002, l'écart entre le pourcentage de filles et celui de garçons de 3e année ayant atteint ou dépassé la norme provinciale s'est maintenu entre 11 % et 14 % en lecture et entre 9 % et 18 % en écriture. En mathématiques, il a fluctué entre 2 % et 6 %.
- Depuis 2004-2005, le pourcentage d'élèves de 3e année ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués) qui ont atteint ou dépassé la norme provinciale a augmenté, passant de 12 % à 17 % en lecture, de 27 % à 31 % en écriture et de 22 % à 27 % en mathématiques.
- Depuis 2003-2004, le pourcentage d'élèves de 3e année ayant atteint le niveau 4 a diminué en lecture, passant de 10 % à 7 %. Ce pourcentage a fluctué entre 13 % et 15 % en écriture et entre 6 % et 7 % en mathématiques.

Test en lecture, écriture et mathématiques, 6e année

- Depuis 2001-2002, le pourcentage d'élèves de 6e année ayant atteint ou dépassé le niveau 3, la norme provinciale, a augmenté, passant de 58 % à 68 % en lecture, de 61 % à 73 % en écriture et de 63 % à 76 % en mathématiques. Les résultats se rapprochent progressivement de la cible de 75 % que le gouvernement a fixée pour 2007-2008 en lecture et en écriture et l'ont dépassée en mathématiques.
- Depuis 2001-2002, l'écart entre le pourcentage de filles et celui de garçons ayant atteint ou dépassé la norme provinciale s'est maintenu entre 12 % et 18 % en lecture, entre 18 % et 23 % en écriture et entre 2 % et 6 % en mathématiques.
- Depuis 2004-2005, le pourcentage des élèves ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués) qui ont atteint ou dépassé le niveau 3, la norme provinciale, a augmenté, passant de 21 % à 28 % en lecture, de 25 % à 32 % en écriture et de 34 % à 38 % en mathématiques.
- Depuis 2004-2005, le pourcentage d'élèves de 6e année ayant atteint le niveau 4 est demeuré à 9 % en lecture et en écriture et a augmenté en mathématiques, passant de 25 % à 27 %.

Stratégies pour les éducatrices et éducateurs : 3e année et 6e année

Mesures à prendre en vertu des données sur le rendement

Les suggestions ci-dessous pourront servir au personnel enseignant, aux parents et aux autres intervenantes et intervenants en éducation à aider les élèves à perfectionner et à démontrer leurs connaissances et leurs compétences en lecture, en écriture et en mathématiques. Ces suggestions sont fondées sur les tendances qui se dégagent des données des tests de 3e année et de 6e année de l'OQRE ainsi que sur les données de 2005-2006 et les commentaires des correctrices et correcteurs qui ont fait la notation des tests à l'été 2006. Les questions auxquelles on se réfère dans les suggestions ci-dessous se trouvent dans les cahiers de l'élève de 3e année et de 6e année affichés dans le site Web de l'OQRE sous la section « Évaluations d'élèves et guides de notation ».

Lecture

- *Étant donné l'écart, en 3e année et en 6e année, entre le rendement des garçons et celui des filles en lecture et étant donné la mauvaise perception que les garçons ont d'eux-mêmes comme lecteurs selon les données tirées du Questionnaire à l'intention de l'élève,* l'OQRE suggère que le personnel enseignant et les parents :
  - profitent de toutes les occasions pour faire lire les élèves en salle de classe, à la maison et à l'extérieur de la maison;
  - proposent des textes qui, selon les recherches, plaisent davantage aux garçons (p. ex., textes utilitaires de tout genre, textes narratifs qui privilégient l'action, bandes dessinées, livres de records, textes de science-fiction et de fantaisie);
  - mettent à la disposition des garçons une grande variété de genres (p. ex., tableaux de résultats sportifs, cartes de joueurs de hockey, textes utilitaires de tout genre, manuels, modes d'emploi, journaux, magazines, cartes géographiques, cédéroms de tout genre, paroles de chansons);
  - aident les garçons à choisir des textes qui les intéressent.
- *Puisque plusieurs réponses d'élèves de 3e année et de 6e année révèlent qu'ils n'ont pas compris certains aspects importants des consignes contenues dans les questions à réponse construite (3F1 – Q7 et 13; 3F2 – Q10 et 14) (6F1 – Q15; 6F2 – Q12, 15 et 27),* l'OQRE suggère que le personnel enseignant :
  - amène les élèves à reconnaître, dans la question, les indices qui permettent de déterminer de quelle façon il faut justifier la réponse;
  - montre aux élèves comment justifier une question à l'aide de l'information tirée du texte (idées, renseignements spécifiques, exemples, données);
  - montre aux élèves comment justifier une question à l'aide de leurs « propres idées », notamment leurs expériences de lectures antérieures, leurs expériences personnelles et leurs connaissances générales.
- *Étant donné que plusieurs questions du test de 6e année demandent aux élèves de résumer des idées tirées des textes (6F2 – Q2, 7 et 26),* l'OQRE suggère que le personnel enseignant :

- présente aux élèves différentes stratégies permettant de repérer les idées essentielles du texte;
- enseigne comment repérer et résumer le schéma narratif des textes narratifs courts et des textes narratifs longs;
- montre aux élèves comment repérer les idées principales de chaque paragraphe et les résumer en style télégraphique;
- montre aux élèves comment repérer dans un texte une série d'événements et les résumer en ordre séquentiel.

- *Puisque les élèves de 6e année éprouvent de la difficulté à répondre aux questions à réponse construite du style « question ouverte » (6F2 – Q15),* l'OQRE suggère que le personnel enseignant :
  - pose des questions ouvertes sur une variété de textes (« explique pourquoi…; explique comment…; que penses-tu de… »);
  - discute en classe du sens des questions ouvertes;
  - privilégie la stratégie du remue-méninges pour favoriser la recherche des idées;
  - incite les élèves à verbaliser leurs réactions à des idées exprimées dans les textes.

Écriture

- *Puisque les données indiquent que les élèves de 3e année et de 6e année réussissent bien aux questions à choix multiple portant sur la connaissance des conventions linguistiques en lecture (3F1 – Q12) et en écriture mais qu'ils réussissent moins bien à les appliquer dans des tâches d'écriture (6F2 – Q28),* l'OQRE suggère que le personnel enseignant privilégie une démarche explicite pour favoriser l'application des connaissances portant sur les conventions linguistiques en situations authentiques d'écriture en :
  - donnant des exemples des règles d'orthographe et de grammaire et en demandant aux élèves de les illustrer de leur propre exemple pour bâtir des référentiels (voir *La littératie au service de l'apprentissage*);
  - s'assurant que les élèves utilisent des outils de consultation imprimés ou électroniques (p. ex., dictionnaires, règles de grammaire, tableaux de conjugaisons);
  - modelant « les stratégies à partir d'un texte écrit par un élève en se posant des questions à haute voix et en faisant participer les élèves » (voir *L'Éducation pour tous*).
- *Puisque les réponses des élèves de 3e année et de 6e année dans les tâches d'écriture révèlent le besoin d'enrichir le vocabulaire et de rechercher le mot juste (3F2 – Q26) (6F1 – Q1 et 16),* l'OQRE suggère que le personnel enseignant :
  - saisisse toutes les occasions pour enseigner des mots nouveaux dans toutes les matières;
  - prévoie des mini-leçons avant et pendant l'écriture pour permettre aux élèves de réfléchir à ce qu'ils veulent écrire et à en traduire le sens avec des mots (voir *La littératie au service de l'apprentissage*);
  - enseigne des stratégies utiles pour l'enrichissement du vocabulaire telles l'exploration du sujet et le remue-méninges, la consultation d'outils de référence imprimés ou électroniques pour trouver le vocabulaire approprié selon les caractéristiques du genre de texte à écrire et pour trouver des synonymes, des antonymes, des homonymes ou des expressions variées.

- *Puisque les réponses des élèves de 3e année et de 6e année dans les tâches d'écriture révèlent une faiblesse généralisée au regard du processus d'écriture (3F1 – Q1) (6F2 – Q28),* l'OQRE suggère que le personnel enseignant :
  - utilise les textes étudiés au moment de la lecture partagée ainsi que les rédactions des élèves afin d'exercer les élèves à appliquer le processus dans leurs textes personnels;
  - modèle, à l'étape de la préécriture, l'utilisation de la structure des divers textes et leurs caractéristiques pour que les élèves puissent mieux déterminer, seuls ou en groupe, le sujet, les destinataires, l'intention d'écriture et le genre de texte à produire;
  - aide les élèves à ordonner leurs idées selon l'ordre le plus approprié pour le genre de texte à écrire (p. ex., l'ordre logique, séquentiel, spatial);
  - planifie des leçons de « modelage de l'écriture, d'écriture partagée ou d'écriture guidée pour présenter le processus de révision et de correction » (voir *La littératie au service de l'apprentissage*);
  - propose aux élèves diverses stratégies de révision et de correction, notamment en regroupant les élèves en équipes flexibles, en fournissant des ouvrages de référence imprimés ou électroniques tels des dictionnaires, des logiciels et des banques de mots et en mettant l'accent sur l'enseignement explicite des règles d'orthographe (voir *L'éducation pour tous*);
  - encourage les élèves à vérifier l'emploi de la ponctuation qui marque les limites d'une phrase et la divise;
  - continue à aider les élèves à explorer le processus d'écriture qui recourt à des stratégies avant, pendant et après l'écriture;
  - stimule l'intérêt des élèves à écrire en leur proposant des situations signifiantes (p. ex., correspondre avec des élèves d'une autre classe ou école).
- *Étant donné que les résultats des élèves de 3e année révèlent une faiblesse au regard de la rédaction de divers genres de textes telle que prescrite dans le programme-cadre de français et évalué par le test de l'OQRE, (3F1 – Q1 et 15; 3F2 – Q26),* l'OQRE suggère que le personnel enseignant :
  - aide les élèves à comprendre que chaque texte est écrit pour des destinataires précis et dans une intention précise;
  - présente un éventail de textes lors de situations de lecture pour aider les élèves à étudier différents procédés d'écriture (voir *La littératie au service de l'apprentissage*);
  - fournisse aux élèves plusieurs occasions de rédiger divers genres de textes structurés de façon séquentielle en mettant en évidence les caractéristiques du genre de texte en question, et ce par l'entremise de leçons de modelage de l'écriture, d'écriture partagée ou d'écriture guidée;
  - fournisse une structure appropriée selon le genre de texte à écrire (p. ex., introduction, développement, fin).

Mathématiques

- *Étant donné que les réponses des élèves de 3e année et de 6e année révèlent une faiblesse généralisée au regard du processus de résolution de problèmes en mathématiques,* l'OQRE suggère que le personnel enseignant :
  - fasse de l'enseignement explicite des diverses étapes du processus de résolution de problèmes de façon concrète (p. ex., en construisant un modèle) ou de façon

visuelle (p. ex., sur une affiche) afin d'exercer les élèves à appliquer le processus (voir la collection *Les mathématiques... un peu, beaucoup, à la folie!*);
- enseigne aux élèves les stratégies à utiliser dans la résolution de problèmes telles que simuler la situation à l'aide de matériel concret, utiliser la logique et procéder par élimination ou par déduction en faisant appel à leurs connaissances et expériences antérieures, utiliser un schéma, un tableau ou un dessin;
- assure la participation active des élèves en privilégiant une approche axée sur la résolution de problèmes dans des activités stimulantes et complexes qui font appel à des représentations concrètes, visuelles ou schématiques (voir *L'éducation pour tous*).

- *Puisque les réponses des élèves de 3e année et de 6e année révèlent une difficulté à lire les questions et à déterminer la nature de la tâche demandée (3M – Q9) (6M – Q11 et 14)*, l'OQRE suggère que le personnel enseignant :
  - établisse un lien entre la littératie et la numératie par une approche pluridisciplinaire, notamment en utilisant la littérature pour enfants comme point de départ pour des activités de mathématiques (voir *Stratégie de mathématiques au primaire* et *Enseigner et apprendre les mathématiques*);
  - montre aux élèves comment lire différents types de questions, déterminer les mots clés de la question, analyser les modèles fournis, repérer toutes les données et les représenter sous forme de schémas, de graphiques, de dessins et de tableaux pour mieux comprendre les étapes à suivre qui mènent à la solution;
  - exerce les élèves à faire un examen critique de la solution et à revoir les étapes qui y ont mené;
  - s'assure de présenter les formules et les mots clés utilisés dans ses tests (voir à cet effet la liste de mots et de formules dans son site Web).
- *Puisque les résultats des élèves de 3e année et de 6e année indiquent une faiblesse dans l'habileté de mettre en application et d'utiliser, en situation de résolution de problèmes, certaines connaissances spécifiques au domaine « numération et sens du nombre » telles l'estimation (3M – Q15) (6M – Q9), les fractions (6M – Q27), la priorité des opérations (6M – Q17), la conversion de pièces de monnaie en dollars et inversement (3M – Q9) ainsi que la conversion des unités de temps (3M – Q14), de masses et de distances (6M – Q3 et 8)*, l'OQRE suggère que le personnel enseignant :
  - insiste sur l'arrondissement comme une des méthodes d'estimation (3e année et 6e année);
  - fournisse l'occasion d'effectuer diverses estimations lors de situations signifiantes (3e année et 6e année);
  - affiche, en salle de classe, un tableau de conversion de pièces de monnaie en dollars et inversement (3e année);
  - fournisse l'occasion de pratiquer la conversion de pièces de monnaie en dollars et inversement à l'aide de matériel concret (3e année);
  - fournisse l'occasion de pratiquer la conversion des unités de temps (3e année), de distance (3e année et 6e année) et de masse (6e année);
  - insiste sur l'application de l'addition de fractions dans des situations concrètes (6e année);
  - insiste sur l'application de l'addition et de la soustraction de nombres décimaux dans des situations concrètes (6e année);
  - insiste sur la priorité des opérations lors des calculs (6e année).

- *Étant donné que les résultats des élèves de 3e année et de 6e année indiquent une faiblesse dans l'habileté de mettre en application et d'utiliser, en situation de résolution de problèmes, certaines connaissances spécifiques au domaine « mesure et géométrie » tels les concepts du périmètre (3M – Q10), de la translation (3M – Q11) et des propriétés des figures géométriques (3M – Q28) (6M – Q12),* l'OQRE suggère que le personnel enseignant :
  - discute des propriétés des figures et des solides géométriques afin de faire prendre conscience des attributs communs qui permettent un classement (3e année et 6e année);
  - fournisse l'occasion de déterminer les mesures manquantes dans une figure géométrique (3e année);
  - souligne le fait qu'en géométrie, les figures ne sont pas dessinées à échelle (3e année et 6e année);
  - insiste pour que les élèves distinguent le concept de périmètre de celui de l'aire (3e année);
  - revoie la notion d'orientation (vers la gauche, vers la droite, les points cardinaux, etc.) lors de problèmes concrets de translation (3e année).
- *Puisqu'il est important que les élèves de 3e année et de 6e année montrent toutes les étapes de leur raisonnement et justifient leurs réponses pour mieux réussir dans les questions à réponse construite (3M – Q30) (6M – Q10),* l'OQRE recommande que le personnel enseignant fasse travailler les élèves en équipe pour leur permettre de discuter du raisonnement mathématique qui les a menés à la réponse en :
  - partageant leurs idées;
  - comparant leurs solutions;
  - écoutant le raisonnement des autres;
  - verbalisant les étapes de la résolution de problème.
- *Puisque les résultats des élèves de 3e année et de 6e année indiquent une faiblesse dans l'habileté de mettre en application et d'utiliser, en situation de résolution de problèmes, certaines connaissances spécifiques au domaine « traitement de données et probabilité » tels les diagrammes et les échelles (3M – Q12) (6M – Q5, 30 et 33),* l'OQRE suggère que le personnel enseignant :
  - insiste sur les différences entre les divers diagrammes utilisés pour représenter des données (p. ex., le diagramme à bande, l'histogramme, le diagramme à ligne brisée, le diagramme à tiges et à feuilles);
  - fournisse aux élèves l'occasion de travailler avec des diagrammes comportant des échelles variées;
  - revoie les concepts à la base du traitement de données (p. ex., l'échantillon, la moyenne, la médiane) (3e année).

Test de mathématiques, 9^{e} année

Tendances du cours théorique de mathématiques, 9e année

Informations contextuelles*

	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
Nombre d'élèves	3 538	3 680	3 968	3 981
Élèves ayant participé au test	100 %	99 %	99 %	99 %
Filles	56 %	53 %	52 %	55 %
Garçons	44 %	44 %	44 %	45 %
Élèves bénéficiant d'un soutien ou d'un programme d'ALF/de PDF†	< 1 %	<1 %	<1 %	<1 %
Élèves ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués)†	3 %	3 %	3 %	4 %
Parle uniquement ou plus souvent une langue autre que le français à la maison	35 %	36 %	36 %	37 %
Parle le français aussi souvent qu'une autre langue à la maison	27 %	27 %	26 %	25 %
Parle surtout ou seulement le français à la maison	37 %	36 %	36 %	37 %
A fréquenté trois écoles élémentaires ou plus entre le jardin d'enfants et la 8e année	30 %	39 %	39 %	38 %

* Ces informations contextuelles sont fournies par les écoles ou les conseils scolaires au moyen du système de collecte de données sur les élèves et par les élèves sur le Questionnaire à l'intention de l'élève. Il manque peut-être quelques données, car certaines n'ont pas été fournies.
† Voir l'explication des termes.

Observations

- Depuis 2004-2005, le nombre d'élèves inscrits aux cours théoriques de mathématiques a augmenté.
- Depuis 2004-2005, le profil de l'ensemble des élèves des cours théoriques de mathématiques est demeuré stable.
- Depuis 2002-2003, le pourcentage de filles et de garçons inscrits aux cours théoriques de mathématiques est demeuré stable, les filles étant toujours plus nombreuses que les garçons; l'écart a fluctué entre 8 % et 12 %.

Tendances selon le sexe*

		2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005		2005-2006	
		Filles *n* = 1 848	Garçons *n* = 1 500	Filles *n* = 1 965	Garçons *n* = 1 564	Filles *n* = 1 940	Garçons *n* = 1 602	Filles *n* = 2 063	Garçons *n* = 1 727	Filles *n* = 2 177	Garçons *n* = 1 804
Pourcentage d'élèves	**Niveau 4**	6 %	5 %	5 %	5 %	5 %	6 %	5 %	6 %	2 %	4 %
	Niveau 3	61 %	59 %	61 %	60 %	61 %	64 %	62 %	66 %	65 %	70 %
	Niveau 2	18 %	18 %	18 %	18 %	17 %	17 %	20 %	18 %	20 %	16 %
	Niveau 1	13 %	15%	14 %	16 %	15 %	11 %	12 %	9 %	11 %	8 %
	Inférieur au niveau 1†	<1 %	<1%	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	2 %	1 %	1 %	1 %
	IIPN†	2 %	1 %	<1 %	0 %	1 %	1 %	s. o.‡	s. o.‡	s. o.‡	s. o.‡
	Aucun donnée	<1 %	1 %	<1 %	<1 %	1 %	1 %	<1 %	<1 %	1 %	1 %
	Exemption	0 %	<1 %	–	0 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %
	Rendement équivalent ou supérieur à la norme provinciale§	67 %	64 %	66 %	65 %	66 %	71 %	66 %	71 %	67 %	74 %

* Les résultats selon le sexe comprennent uniquement les élèves pour qui les données relatives au sexe étaient disponibles.
† Voir l'explication des termes.
‡ La catégorie IIPN « information insuffisante pour être notée » a été éliminée en 2004-2005. Étant donné qu'on attribue maintenant aux élèves un niveau en fonction du travail qui a été fait, il faut faire preuve de prudence en comparant les résultats avec ceux des années précédentes.
§ Ces pourcentages sont basés sur le nombre réel d'élèves et ne peuvent pas être simplement calculés en additionnant les pourcentages (arrondis) des élèves ayant atteint les niveaux 3 et 4.

Filles

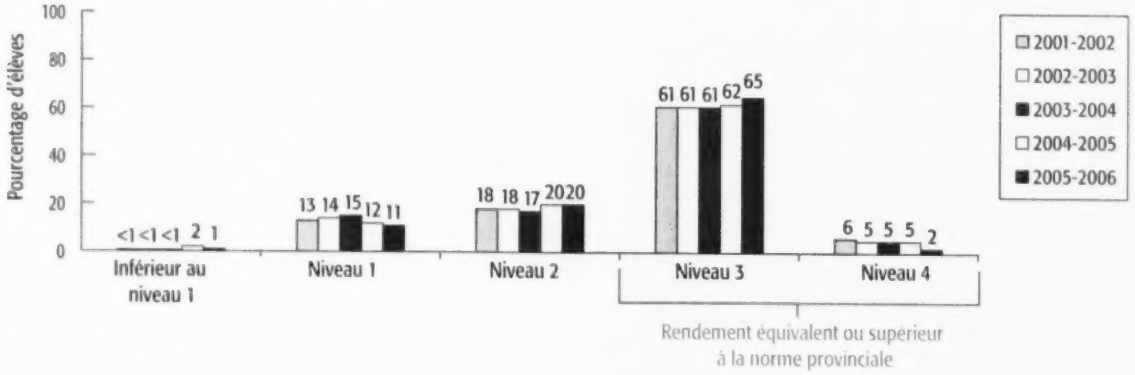

Garçons

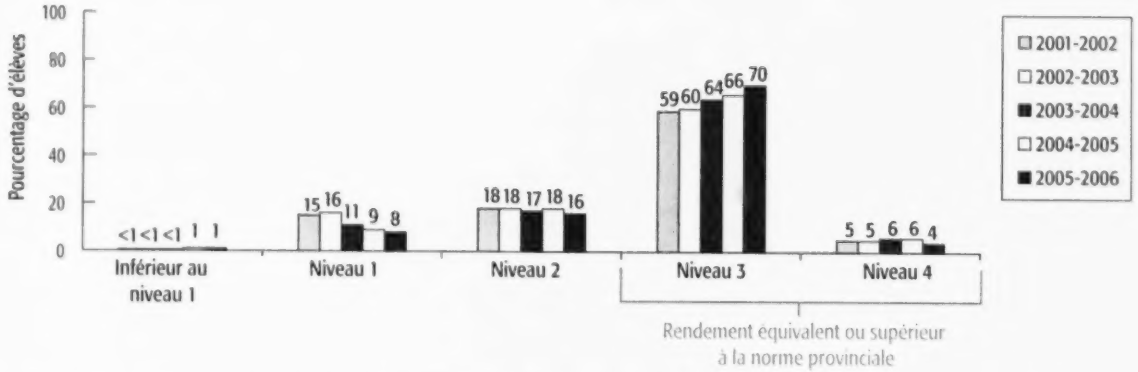

Remarque : Les pourcentages dans les tableaux étant arrondis et les catégories exemption, aucune donnée et IIPN ne figurant pas dans les diagrammes à bandes, la somme des pourcentages n'égale pas 100.

Observations

- Depuis 2004-2005, le pourcentage d'élèves des cours théoriques de mathématiques ayant atteint ou dépassé le niveau 3, la norme provinciale, a augmenté, passant de 66 % à 67 % chez les filles et de 71 % à 74 % chez les garçons.
- Depuis 2004-2005, le pourcentage d'élèves des cours théoriques de mathématiques ayant atteint un niveau 4 a diminué, passant de 5 % à 2 % chez les filles et de 6 % à 4 % chez les garçons.
- Depuis 2001-2002, le pourcentage d'élèves des cours théoriques de mathématiques ayant atteint ou dépassé la norme provinciale est demeuré entre 66 % et 67 % chez les filles et a augmenté chez les garçons, passant de 64 % à 74 %, soit une augmentation de 10 points de pourcentage.

Tendances des élèves ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués)*

		2001-2002 *n* = 53	2002-2003 *n* = 90	2003-2004 *n* = 109	2004-2005 *n* = 132	2005-2006 *n* = 156
Pourcentage d'élèves	Niveau 4	0 %	–	3 %	2 %	3 %
	Niveau 3	28 %	42 %	47 %	58 %	53 %
	Niveau 2	19 %	27 %	20 %	24 %	21 %
	Niveau 1	40 %	27 %	28 %	11 %	19 %
	Inférieur au niveau 1*	2 %	–	0 %	3 %	1 %
	IIPN*	4 %	0 %	2 %	s. o. †	s. o. †
	Aucun donnée	6 %	–	0 %	1 %	3 %
	Exemption	2 %	0 %	1 %	1 %	1 %
	Rendement équivalent ou supérieur à la norme provinciale‡	28 %	42 %	50 %	61 %	56 %

* Voir l'explication des termes.

† La catégorie IIPN « information insuffisante pour être notée » a été éliminée en 2004-2005. Étant donné qu'on attribue maintenant aux élèves un niveau en fonction du travail qui a été fait, il faut faire preuve de prudence en comparant les résultats avec ceux des années précédentes.

‡ Ces pourcentages sont basés sur le nombre réel d'élèves et ne peuvent pas être simplement calculés en additionnant les pourcentages (arrondis) des élèves ayant atteint les niveaux 3 et 4.

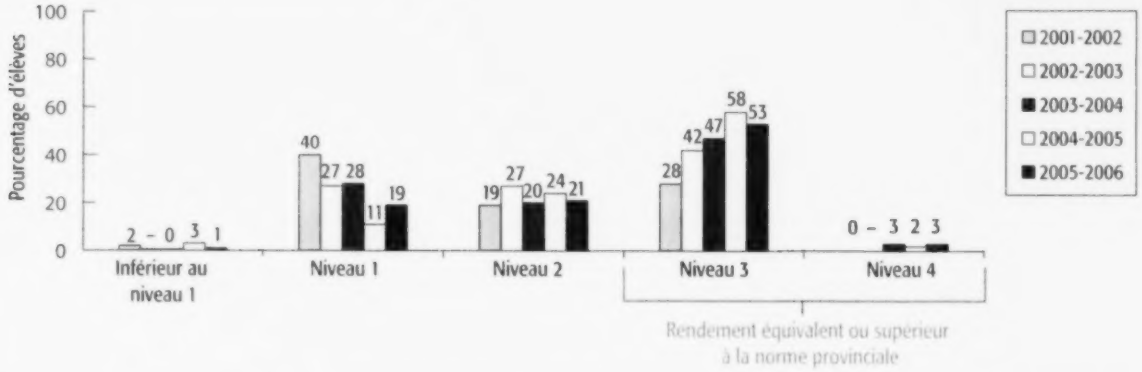

Remarque : Les pourcentages dans les tableaux étant arrondis et les catégories exemption, aucune donnée et IIPN ne figurant pas dans les diagrammes à bandes, la somme des pourcentages n'égale pas 100.

Observations

- Depuis 2004-2005, le pourcentage d'élèves des cours théoriques de mathématiques ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués) qui ont atteint ou dépassé le niveau 3, la norme provinciale, a diminué, passant de 61 % à 56 %.
- Depuis 2001-2002, le pourcentage d'élèves des cours théoriques de mathématiques ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués) qui ont atteint ou dépassé la norme provinciale est passé de 28 % à 56 %, atteignant un maximum de 61 % en 2004-2005.

Tendances du cours appliqué de mathématiques, 9e année

Informations contextuelles*

	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006†
Nombre d'élèves	1 765	1 800	1 725	1 687
Élèves ayant participé au test	92 %	94 %	95 %	94 %
Filles	44 %	45 %	43 %	46 %
Garçons	55 %	54 %	51 %	54 %
Élèves bénéficiant d'un soutien ou d'un programme d'ALF/de PDF‡	1 %	<1 %	1 %	1 %
Élèves ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués)‡	30 %	28 %	31 %	25 %
Parle uniquement ou plus souvent une langue autre que le français à la maison	31 %	33 %	34 %	31 %
Parle le français aussi souvent qu'une autre langue à la maison	32 %	31 %	30 %	31 %
Parle surtout ou seulement le français à la maison	36 %	33 %	34 %	34 %
A fréquenté trois écoles élémentaires ou plus entre le jardin d'enfants et la 8e année	34 %	43 %	43 %	45 %

* Ces informations contextuelles sont fournies par les écoles ou les conseils scolaires au moyen du système de collecte de données sur les élèves et par les élèves sur le Questionnaire à l'intention de l'élève. Il manque peut-être quelques données, car certaines n'ont pas été fournies.

† Tout changement dans le rendement des élèves de 2004-2005 à 2005-2006 doit être interprété en tenant compte des révisions importantes qui ont été apportées au cours appliqué, tel que prescrit dans *Le curriculum de l'Ontario, 9e et 10e année – Mathématiques (2005)*.

‡ Voir l'explication des termes.

Observations

- Depuis 2003-2004, le nombre d'élèves inscrits aux cours appliqués de mathématiques a diminué.
- Depuis 2004-2005, bien que le profil de l'ensemble des élèves des cours appliqués de mathématiques soit demeuré relativement stable, le pourcentage d'élèves inscrits aux cours appliqués de mathématiques ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués) a diminué, passant de 31 % à 25 %.
- Depuis 2002-2003, le pourcentage de garçons inscrits aux cours appliqués de mathématiques est plus élevé que celui des filles.

Tendances selon le sexe*

		2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005		2005-2006†	
		Filles *n* = 715	Garçons *n* = 950	Filles *n* = 781	Garçons *n* = 977	Filles *n* = 811	Garçons *n* = 975	Filles *n* = 744	Garçons *n* = 880	Filles *n* = 772	Garçons *n* = 915
Pourcentage d'élèves	**Niveau 4**	0 %	<1 %	–	<1 %	0 %	<1 %	0 %	0 %	3 %	6 %
	Niveau 3	21 %	23 %	22 %	19 %	25 %	29 %	23 %	24 %	27 %	27 %
	Niveau 2	37 %	38 %	37 %	41 %	44 %	41 %	40 %	38 %	40 %	38 %
	Niveau 1	22 %	16 %	23 %	19 %	19 %	14 %	22 %	21 %	14 %	14 %
	Inférieur au niveau 1‡	8 %	7 %	11 %	8 %	5 %	5 %	11 %	12 %	10 %	8 %
	IIPN‡	6 %	6 %	2 %	3 %	2 %	4 %	s. o.§	s. o.§	s. o.§	s. o.§
	Aucun donnée	2 %	3 %	2 %	3 %	2 %	3 %	3 %	2 %	5 %	6 %
	Exemption	3 %	6 %	3 %	7 %	3 %	4 %	1 %	3 %	<1 %	<1 %
	Rendement équivalent ou supérieur à la norme provinciale**	21 %	23 %	22 %	19 %	25 %	29 %	23 %	24 %	31 %	33 %

* Les résultats selon le sexe comprennent uniquement les élèves pour qui les données relatives au sexe étaient disponibles.

† Tout changement dans le rendement des élèves de 2004-2005 à 2005-2006 doit être interprété en tenant compte des révisions importantes qui ont été apportées au cours appliqué, tel que prescrit dans *Le curriculum de l'Ontario, 9e et 10e année – Mathématiques (2005)*.

‡ Voir l'explication des termes.

§ La catégorie IIPN « information insuffisante pour être notée » a été éliminée en 2004-2005. Étant donné qu'on attribue maintenant aux élèves un niveau en fonction du travail qui a été fait, il faut faire preuve de prudence en comparant les résultats avec ceux des années précédentes.

**Ces pourcentages sont basés sur le nombre réel d'élèves et ne peuvent pas être simplement calculés en additionnant les pourcentages (arrondis) des élèves ayant atteint les niveaux 3 et 4.

Filles

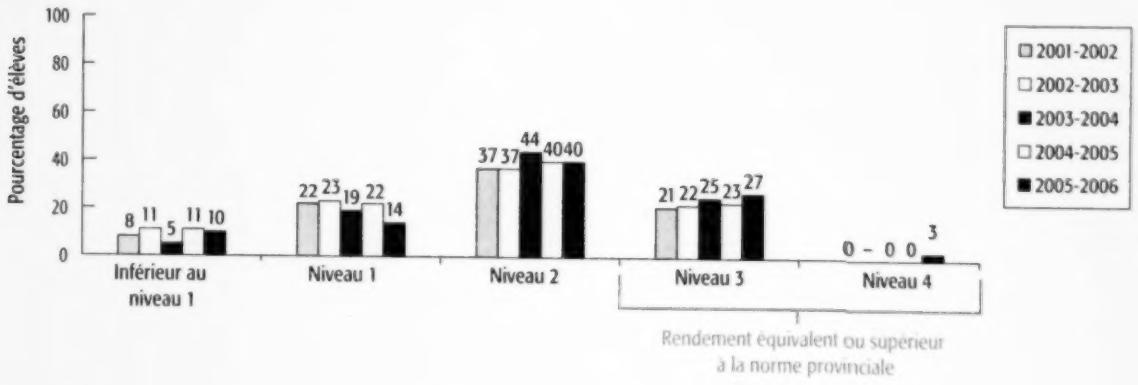

Garçons

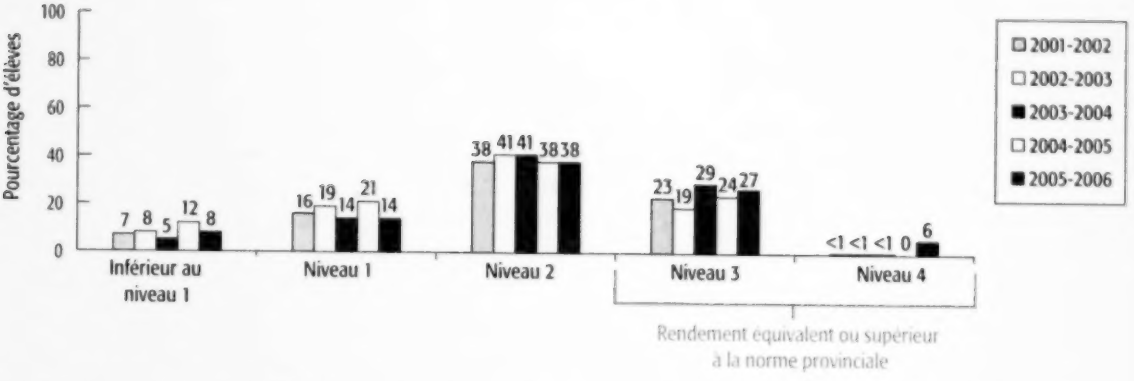

Remarque : Les pourcentages dans les tableaux étant arrondis et les catégories exemption, aucune donnée et IIPN ne figurant pas dans les diagrammes à bandes, la somme des pourcentages n'égale pas 100.

Observations

- Depuis 2004-2005, le pourcentage d'élèves des cours appliqués de mathématiques ayant atteint ou dépassé le niveau 3, la norme provinciale, a augmenté, passant de 23 % à 31 % chez les filles et de 24 % à 33 % chez les garçons.
- Depuis 2004-2005, le pourcentage d'élèves des cours appliqués de mathématiques ayant atteint le niveau 4 a augmenté, passant de 0 % à 3 % chez les filles et de 0 % à 6 % chez les garçons.
- Depuis 2001-2002, le pourcentage d'élèves des cours appliqués de mathématiques ayant atteint ou dépassé la norme provinciale a augmenté, passant de 21 % à 31 % chez les filles et de 23 % à 33 % chez les garçons.

Tendances des élèves ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués)*

		2001-2002 *n* = 376	2002-2003 *n* = 521	2003-2004 *n* = 509	2004-2005 *n* = 531	2005-2006† *n* = 414
Pourcentage d'élèves	**Niveau 4**	0 %	0 %	0 %	0 %	3 %
	Niveau 3	9 %	10 %	18 %	17 %	20 %
	Niveau 2	25 %	29 %	39 %	34 %	40 %
	Niveau 1	18 %	24 %	22 %	26 %	17 %
	Inférieur au niveau 1*	12 %	14 %	7 %	17 %	13 %
	IIPN*	11 %	4 %	4 %	s. o. ‡	s. o. ‡
	Aucun donnée	3 %	4 %	3 %	3 %	5 %
	Exemption	22 %	15 %	8 %	4 %	1 %
	Rendement équivalent ou supérieur à la norme provinciale§	9 %	10 %	18 %	17 %	24 %

* Voir l'explication des termes.

† Tout changement dans le rendement des élèves de 2004-2005 à 2005-2006 doit être interprété en tenant compte des révisions importantes qui ont été apportées au cours appliqué, tel que prescrit dans *Le curriculum de l'Ontario, 9e et 10e année – Mathématiques (2005)*.

‡ La catégorie IIPN « information insuffisante pour être notée » a été éliminée en 2004-2005. Étant donné qu'on attribue maintenant aux élèves un niveau en fonction du travail qui a été fait, il faut faire preuve de prudence en comparant les résultats avec ceux des années précédentes.

§ Ces pourcentages sont basés sur le nombre réel d'élèves et ne peuvent pas être simplement calculés en additionnant les pourcentages (arrondis) des élèves ayant atteint les niveaux 3 et 4.

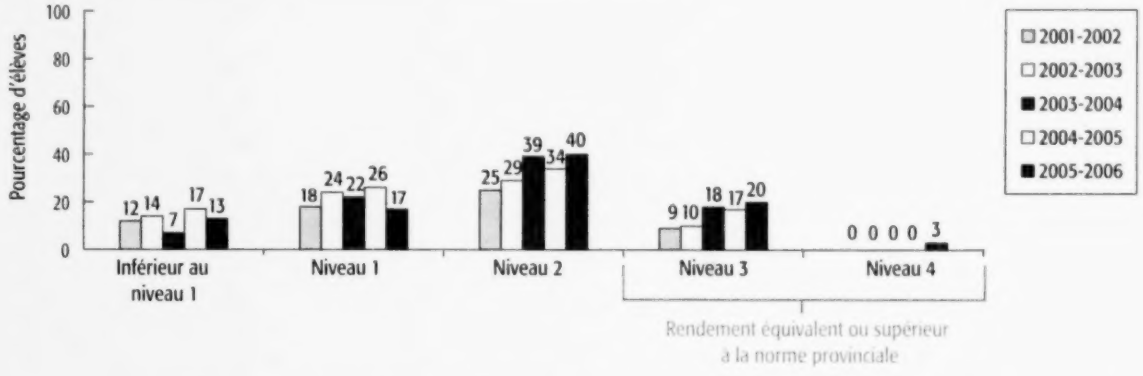

Remarque : Les pourcentages dans les tableaux étant arrondis et les catégories exemption, aucune donnée et IIPN ne figurant pas dans les diagrammes à bandes, la somme des pourcentages n'égale pas 100.

Observations

- Depuis 2004-2005, le pourcentage d'élèves des cours appliqués de mathématiques ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués) qui ont atteint ou dépassé le niveau 3, la norme provinciale, a augmenté, passant de 17 % à 24 %.
- Depuis 2001-2002, le pourcentage d'élèves des cours appliqués de mathématiques ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués) qui ont atteint ou dépassé la norme provinciale a augmenté, passant de 9 % à 24 %.
- Pour la première fois depuis 2001-2002, en 2005-2006, des élèves des cours appliqués de mathématiques ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués) ont atteint le niveau 4.

Résumé des résultats : 9e année

Test de mathématiques, 9e année, cours théorique

- Depuis 2004-2005, le nombre d'élèves inscrits aux cours théoriques de mathématiques a augmenté. Toutefois, le profil de l'ensemble des élèves est demeuré stable.
- En 2005-2006, les filles représentent 55 % des élèves inscrits aux cours théoriques de mathématiques et les garçons représentent 45 %.
- En 2005-2006, le pourcentage d'élèves des cours théoriques de mathématiques ayant atteint ou dépassé le niveau 3, la norme provinciale, est de 70 %.
- Depuis 2004-2005, le pourcentage d'élèves des cours théoriques de mathématiques ayant atteint ou dépassé la norme provinciale a augmenté, passant de 66 % à 67 % chez les filles et de 71 % à 74 % chez les garçons.
- Depuis 2004-2005, le pourcentage d'élèves des cours théoriques de mathématiques ayant atteint un niveau 4 a diminué, passant de 5 % à 2 % chez les filles et de 6 % à 4 % chez les garçons.
- Depuis 2004-2005, le pourcentage d'élèves des cours théoriques ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués) qui ont atteint ou dépassé la norme provinciale a diminué, passant de 61 % à 56 %.

Test de mathématiques, 9e année, cours appliqué

- Depuis 2004-2005, le nombre d'élèves inscrits aux cours appliqués de mathématiques a diminué. Toutefois, le profil de l'ensemble des élèves est demeuré stable.
- En 2005-2006, les filles représentent 46 % des élèves inscrits aux cours appliqués de mathématiques et les garçons représentent 54 %.
- Depuis 2004-2005, le pourcentage d'élèves des cours appliqués de mathématiques ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués) a diminué, passant de 31 % à 25 %.
- En 2005-2006, le pourcentage d'élèves des cours appliqués de mathématiques ayant atteint ou dépassé le niveau 3, la norme provinciale, est de 32 %.
- Depuis 2004-2005, le pourcentage d'élèves des cours appliqués de mathématiques ayant atteint ou dépassé la norme provinciale a augmenté, passant de 23 % à 31 % chez les filles et de 24 % à 33 % chez les garçons.
- Depuis 2004-2005, le pourcentage d'élèves des cours appliqués de mathématiques ayant atteint un niveau 4 a augmenté, passant de 0 % à 3 % chez les filles et de 0 % à 6 % chez les garçons.
- Depuis 2004-2005, le pourcentage d'élèves des cours appliqués ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués) qui ont atteint ou dépassé la norme provinciale a augmenté, passant de 17 % à 24 %.

Stratégies pour les éducatrices et éducateurs : 9e année

Mesures à prendre en vertu des données sur le rendement

Les suggestions ci-dessous pourront servir au personnel enseignant, aux parents et aux autres intervenantes et intervenants en éducation à aider les élèves à perfectionner et à démontrer leurs connaissances et leurs compétences en mathématiques. Ces suggestions sont fondées sur les tendances qui se dégagent des données des tests de 9e année de l'OQRE ainsi que sur les données de 2005-2006 et les commentaires des correctrices et correcteurs qui ont fait la notation des tests. Les questions auxquelles on se réfère dans les suggestions ci-dessous se trouvent dans les cahiers de l'élève de 9e année affichés dans le site Web de l'OQRE sous la section « Matériel de diffusion ».

- *Quoi que le pourcentage d'élèves des cours appliqués de mathématiques ayant atteint ou dépassé le niveau 3 depuis 2004-2005 (32 %) ait augmenté, plus des deux tiers des élèves des cours appliqués de mathématiques n'ont pas atteint la norme provinciale.* Par conséquent, l'OQRE suggère que le personnel enseignant continue à :
  - adapter ses stratégies d'enseignement selon les suggestions du programme-cadre de mathématiques;
  - associer autant que possible les concepts mathématiques à des applications concrètes et signifiantes;
  - enseigner l'ensemble des attentes prescrites dans le programme-cadre de mathématiques et évaluées par les tests de l'OQRE.
- *Selon les données tirées du Questionnaire à l'intention de l'élève (attitudes des élèves à l'égard des mathématiques), les filles des cours appliqués et des cours théoriques de mathématiques de 9e année affirment aimer ou comprendre moins les mathématiques que les garçons et considèrent les mathématiques moins importantes dans leur vie que les garçons.* Par conséquent, l'OQRE suggère que le personnel enseignant :
  - utilise diverses ressources (p. ex., manuels, journaux spécialisés) pour faire valoir davantage, en salle de classe, l'apport des femmes dans l'histoire des mathématiques;
  - souligne, en salle de classe, l'importance des mathématiques dans la vie courante autant pour les filles que pour les garçons;
  - propose aux élèves des recherches sur l'importance des mathématiques dans les diverses carrières qui attirent davantage les filles.
- *Puisque plusieurs élèves ne fournissent pas une réponse complète aux questions à réponse construite (A hiver – RC 17b; T hiver – RC 17b; T printemps – RC 17d),* l'OQRE suggère que le personnel enseignant accentue, auprès des élèves, la nécessité de communiquer clairement leurs idées mathématiques, notamment en :
  - utilisant leurs compétences linguistiques pour exprimer leur compréhension des concepts mathématiques et démontrer leur habileté à les appliquer en diverses situations;
  - modélisant le processus de questionnement et de résolution de problèmes;

- insistant particulièrement sur la justification des réponses à la suite de problèmes de géométrie;
- proposant des exercices dans lesquels l'élève doit mettre en évidence les éléments importants du problème;
- privilégiant des stratégies qui favorisent le développement de la pensée analytique et critique ainsi que l'habileté de la communiquer par écrit; (p. ex., débats portant sur la validité d'une démarche ou d'un résultat);
- développant les habiletés supérieures de la pensée (p. ex., démonstrations de propriétés mathématiques).

- *Puisque quelques élèves ont noté sur leur cahier avoir manqué de temps, et ce surtout dans les questions à réponse construite,* l'OQRE suggère que le personnel ait recourt aux exemples de tests affichés dans son site Web en vue de permettre aux élèves de développer des habiletés relatives à la gestion du temps.
- *Puisque les résultats indiquent une faiblesse dans l'habileté de mettre en application et d'utiliser, en situation de résolution de problèmes, certaines connaissances spécifiques au domaine « numération et algèbre » tels les rapports (A printemps – RC 17d), le pourcentage (A hiver – RC 18b, T printemps – RC 17b), les racines carrées (T hiver – RC 17c; T printemps – CM 4), l'ordre des opérations (A hiver – RC 18a et 18d), la conversion de minutes en heures et inversement (A printemps – RC 17b), les lois des exposants (T printemps – RC 17b), la substitution (A hiver – RC 17b et 18a; A printemps – CM 3) et la résolution d'une équation (A hiver – CM 4),* l'OQRE suggère que le personnel enseignant :
  - fournisse aux élèves l'occasion d'appliquer leurs connaissances dans des situations d'apprentissage signifiantes;
  - fasse le lien, en salle de classe, entre un rapport et un pourcentage;
  - assure l'utilisation des pourcentages en situation d'application;
  - fasse pratiquer davantage le calcul de pourcentages dans des situations concrètes;
  - s'assure que la fonction « % » de la calculatrice soit bien comprise par les élèves;
  - propose des exercices visant à distinguer le carré d'un nombre de sa racine carrée;
  - fournisse l'occasion de pratiquer l'ordre des opérations;
  - propose plus d'exercices impliquant des conversions d'heures en minutes et inversement;
  - fournisse l'occasion de pratiquer les lois des exposants;
  - encourage l'utilisation de parenthèses lors de la substitution;
  - fournisse l'occasion d'attribuer des valeurs numériques à des variables dans une formule et de résoudre l'équation qui en découle;
  - encourage les élèves à résoudre une équation étape par étape sans vouloir aller trop vite;
  - insiste sur la vérification d'une solution lors d'une résolution de problème;
  - habitue les élèves à réfléchir sur la vraisemblance de leur réponse selon le contexte de la question;
  - offre aux élèves la possibilité d'utiliser du matériel de manipulation afin d'aider à la visualisation des concepts algébriques;
  - privilégie des stratégies de rapprochement qui font appel aux grandes idées mathématiques du domaine « numération et algèbre » qui permettent aux élèves d'utiliser avec efficacité les propriétés des nombres et ce, en partant des acquis antérieurs.

- *Étant donné que les résultats indiquent une faiblesse dans l'habileté de mettre en application et d'utiliser, en situation de résolution de problèmes, certaines connaissances spécifiques au domaine « relations » telles la droite la mieux ajustée, les échelles d'un graphique, les variations partielles (A hiver – RC 17c) ainsi que les taux de variation (T printemps – RC 18b),* l'OQRE suggère que le personnel enseignant :
  - demande aux élèves de délimiter un nuage de points à l'aide d'une ellipse et de tracer le grand axe de celle-ci;
  - revoie avec les élèves le concept de droite la mieux ajustée en associant celle-ci avec la droite qui passe à travers le milieu du nuage de points;
  - revoit la différence entre une droite et un segment de droite;
  - fournisse des occasions d'utiliser, dans des problèmes, des graphiques dont les échelles ne sont pas habituelles;
  - fournisse des occasions de déterminer l'équation associée à une variation partielle;
  - fournisse des occasions de déterminer une valeur avec précision à l'aide de l'équation plutôt que par extrapolation du graphique ou de la table de valeurs lors d'une modélisation par une fonction affine;
  - demande aux élèves de calculer un taux de variation à l'aide d'une table de valeurs dont la variable indépendante ne varie pas de façon unitaire.
- *Puisque les résultats indiquent une faiblesse des élèves dans la mise en application et l'utilisation, en situation de résolution de problèmes, de certaines connaissances spécifiques au domaine « mesure et géométrie », telle l'interprétation des figures (T hiver – RC 17), certains théorèmes et l'application du théorème de Pythagore (A printemps – CM 16; T hiver – RC 17; T printemps – RC 17),* l'OQRE suggère que le personnel enseignant :
  - insiste sur le fait que les figures ne sont pas nécessairement à l'échelle dans un problème de géométrie et que les élèves devraient se fier aux propriétés géométriques plutôt qu'aux apparences;
  - propose des exercices de géométrie présentant des figures qui ne sont pas dessinées à l'échelle;
  - insiste sur les propriétés géométriques fondamentales des triangles;
  - s'assure d'intégrer l'application de ces connaissances dans des activités signifiantes par rapport aux propriétés des angles d'un triangle et d'un quadrilatère ainsi que la mesure des angles inconnus reliés aux droites parallèles;
  - fournisse l'occasion d'appliquer le théorème de Pythagore dans des situations concrètes;
  - insiste sur l'importance de reconnaître l'hypoténuse d'un triangle rectangle et sa signification dans l'application du théorème de Pythagore.
- *Puisque les résultats indiquent une faiblesse des élèves du cours théorique dans l'habileté de mettre en application et d'utiliser, en situation de résolution de problèmes, certaines connaissances spécifiques au domaine « géométrie analytique » telles les coordonnées (T printemps – CM 12) et les droites parallèles et perpendiculaires (T printemps – CM 11),* l'OQRE suggère que le personnel enseignant :
  - s'assure que les élèves ne confondent pas les coordonnées dans le plan cartésien;
  - fournisse des occasions de déterminer les équations de droites parallèles et de droites perpendiculaires à une autre droite du plan cartésien.

- *Étant donné que certains élèves ont utilisé la mauvaise formule bien qu'une feuille de formules ait été fournie (A hiver – RC 18d)*, l'OQRE suggère que le personnel enseignant utilise, en salle de classe, la feuille de formules affichée dans son site Web afin d'habituer les élèves à reconnaître une formule malgré un changement dans sa forme.
- *Étant donné que les résultats suggèrent que les espaces prévus pour les réponses dans les cahiers du test induisent plusieurs élèves soit à répondre trop sommairement, soit à perdre leur temps à vouloir élaborer inutilement (A hiver – RC 17c)*, l'OQRE suggère que le personnel enseignant :
  - utilise les exemples de tests affichés dans son site Web en vue de préparer les élèves au format des questions;
  - fasse comprendre aux élèves que l'espace prévu ne correspond pas toujours à l'espace nécessaire pour répondre à une question puisque la taille de l'écriture peut varier ainsi que la stratégie utilisée.

Suggestions de ressources : 3e, 6e et 9e années

L'OQRE recommande aux conseils scolaires, aux écoles et au personnel enseignant de se servir des ressources ci-dessous pour contribuer à l'amélioration du rendement et de la réussite des élèves.

3e année et 6e année

Collection *À vos marques - Français*, à se procurer auprès du Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, au **www.cforp.on.ca**

Collection *Recueil de pratiques réussies en mathématiques de la 6e à la 8e année*, à se procurer auprès du Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, au **www.cforp.on.ca**

Échec en math? Dépistage et intervention auprès des élèves à risque au préscolaire et au premier cycle, à se procurer auprès de Éditions Hurtubise HMH ltée, au **www.hurtubisehmh.com**

Enseigner et apprendre les mathématiques – Rapport de la Table ronde des experts en mathématiques de la 4e à la 6e année, disponible dans le site Web du ministère de l'Éducation, au **http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/reports/numeracy/panel/index.html**

La compréhension en lecture, à se procurer auprès de Chenelière Éducation, au **www.cheneliere.ca/fr**

La lecture : de la théorie à la pratique, à se procurer auprès de Chenelière Éducation, au **www.cheneliere.ca/fr**

La lecture : de la théorie à la pratique, à se procurer auprès de Chenelière Éducation, au **www.cheneliere.ca/fr**

La littératie au service de l'apprentissage – Rapport de la Table ronde des experts en mathématiques de la 4e à la 6e année, disponible dans le site Web du ministère de l'Éducation, au **http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/reports/literacy/panel/index.html**

Le curriculum de l'Ontario, de la 1re à la 8e année – Français, 2006 (Révisé), disponible dans le site Web du ministère de l'Éducation, au **http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/elementary/language.html**

Le curriculum de l'Ontario, de la 1re à la 8e année – Mathématiques, 2005, disponible dans le site Web du ministère de l'Éducation, au **http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/elementary/math.html**

L'Éducation pour tous, de la maternelle à la 6e année - Rapport de la Table ronde des experts pour l'enseignement en matière de littératie et numératie pour les élèves ayant des besoins particuliers, disponible dans le site Web du ministère de l'Éducation, au **http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/reports/speced/panel/indexf.html**

Les cercles de lecture, à se procurer auprès de Chenelière Éducation, au **www.cheneliere.ca/fr**

Les garçons à l'école : une autre façon d'apprendre et de réussir, à se procurer auprès de Chenelière Éducation, au **www.cheneliere.ca/fr**

Moi lire? Tu blagues! Guide pratique pour aider les garçons en matière de littératie, disponible dans le site Web du ministère de l'Éducation, au **www.edu.gov.on.ca/fre/document/brochure/meread/index.html**

Programme d'intervention auprès des élèves à risque : une nouvelle option éducative, à se procurer auprès de Chenelière Éducation, au **www.cheneliere.ca/fr**

Recueil de pratiques réussies en français. Soutien pour un meilleur rendement des élèves à risque des écoles de langue française, à se procurer auprès du Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, au **www.cforp.on.ca**

Stratégie de lecture au primaire – Rapport de la Table ronde des experts en mathématiques, disponible dans le site Web du ministère de l'Éducation, au **http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/reports/reading/index.html**

Stratégie de mathématiques au primaire – Rapport de la Table ronde des experts en mathématiques, disponible dans le site Web du ministère de l'Éducation, au **http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/reports/math/index.html**

9e année

Collection *À vos marques - Mathématiques*, à se procurer auprès du Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, au **www.cforp.on.ca**

Collection *Les mathématiques... un peu, beaucoup, à la folie!*, à se procurer auprès du Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, au **www.cforp.on.ca**

La numératie de la 7e à la 12e année. Rapport du Groupe d'experts pour la réussite des élèves, disponible dans le site Web du ministère de l'Éducation, au **http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/reports/numeracy/index.html**

Le curriculum de l'Ontario, 9e et 10e année – Mathématiques, disponible dans le site Web du ministère de l'Éducation, au **http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/secondary/math.html**

Les mathématiques, un monde sans limites. Guide d'enseignement : Modules 1, 2, 3 et 4, à se procurer auprès du Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, au **www.cforp.on.ca**

Le processus d'évaluation de l'OQRE, 3e année, 6e année et 9e année

Dans le but de remplir son mandat, l'OQRE administre plusieurs évaluations à l'échelle de la province, dont les Tests en lecture, écriture et mathématiques, 3e année et 6e année, et le Test de mathématiques, 9e année. Ces trois tests sont administrés chaque année à tous les élèves de 3e année, de 6e année et de 9e année dans les écoles financées par les deniers publics de l'Ontario. Le Test de mathématiques, 9e année est administré deux fois par année, soit en janvier aux élèves des cours du premier semestre et en mai ou juin aux élèves des cours du deuxième semestre ou des programmes non semestrés. Tous les élèves de 9e année qui suivent des cours appliqués ou théoriques de mathématiques doivent faire le test.

Les résultats de ces évaluations fournissent des données individuelles ainsi que des données pour l'école et le conseil scolaire sur le rendement des élèves. L'OQRE affiche les résultats des conseils scolaires et des écoles dans son site Web public. De plus, l'OQRE publie annuellement un rapport provincial à l'intention des intervenantes et intervenants en éducation et du grand public.

Les données tirées de ces tests fournissent de précieux renseignements à l'appui de la planification de l'amélioration aux niveaux des écoles et des conseils scolaires.

Conception et élaboration

Les agentes et agents d'éducation de l'OQRE travaillent en consultation avec les éducatrices et éducateurs de partout en province sur tous les aspects des tests, y compris la conception, l'élaboration, la révision du contenu, la mise à l'essai, l'administration, l'élaboration de matériel pour la notation, la notation et la production de rapports.

Les tests sont élaborés conformément aux principes établis dans le document intitulé *Principles for Fair Student Assessment Practices for Education in Canada* (1993) créé par des représentantes et représentants d'établissements et d'associations d'enseignement nationaux, reconnus et appuyés par le milieu éducatif au Canada. Des versions parallèles des tests sont mises au point pour les écoles de langue française et de langue anglaise. Les versions comprennent le même nombre et le même genre de questions tout en tenant compte des différences qui existent dans les programmes-cadres des deux langues d'enseignement.

Les tests évaluent dans quelle mesure les élèves ont atteint les attentes provinciales détaillées dans *Le curriculum de l'Ontario*. Les tests contiennent des activités axées sur la performance qui exigent des réponses écrites et des réponses à des questions à choix multiple, par l'entremise desquelles les élèves peuvent faire preuve de ce qu'ils savent et de ce qu'ils savent faire.

Le rendement des élèves de 3e année et de 6e année est évalué par rapport à trois domaines clés :

Lecture : utilisation d'une variété de stratégies et de conventions, compréhension des concepts, capacité de faire des déductions et d'établir des liens entre les idées.

Écriture : utilisation de stratégies d'écriture et de conventions linguistiques, compréhension des tâches attribuées, organisation des idées et communication avec la lectrice ou le lecteur.

Mathématiques : démonstration de connaissances et de compétences dans les cinq domaines de mathématiques, soit numération et sens du nombre, géométrie et sens de l'espace, mesure, modélisation et algèbre et traitement des données et probabilité.

Le rendement des élèves de 9e année inscrits à un cours théorique de mathématiques est évalué dans les quatre domaines suivants : numération et algèbre, relations, géométrie analytique ainsi que mesure et géométrie.

Le rendement des élèves de 9e année incrits à un cours appliqué de mathématiques est évalué dans les domaines suivants : numération et algèbre, relations ainsi que mesure et géométrie.

Procédures utilisées pour assurer la cohérence et la validité

L'OQRE publie pour les écoles des guides d'administration des tests visant à assurer que les évaluations sont administrées de façon uniforme et équitable à tous les élèves. Les guides fournissent aux enseignantes et enseignants responsables de l'administration du test des directives et des plans de travail qui contiennent :

- les procédures à suivre (p. ex., la préparation du matériel, ce qu'on doit faire et ce que l'on doit éviter durant l'administration du test);
- les adaptations pour les élèves qui ont des besoins particuliers et les dispositions particulières pour les élèves bénéficiant d'un soutien ou d'un programme d'ALF ou de PDF;
- le texte à lire aux élèves pour présenter le test.

Pendant la durée du test, les élèves travaillent indépendamment afin de résoudre des problèmes, écrire leurs réponses et répondre à des questions à choix multiple. Les élèves doivent travailler dans un lieu tranquille, et doivent être supervisés par des enseignantes et enseignants.

Des procédures de contrôle de la qualité visent à assurer que les évaluations de l'OQRE fourniront des données valides et fiables. L'OQRE suit un certain nombre de procédures pour s'assurer que le public, les parents, les enseignantes et enseignants aient confiance en la cohérence et la validité des résultats produits. Ces mesures comprennent, notamment :

- ***Présence d'observatrices et observateurs :*** l'OQRE engage en sous-traitance des observatrices et observateurs pour vérifier l'uniformité de l'administration des tests dans des écoles choisies de façon aléatoire.
- ***Analyse des données :*** l'OQRE mène deux types d'analyse statistique des réponses des élèves. La première analyse porte sur les réponses individuelles des élèves et permet de déterminer s'il y a eu possibilité de complicité entre deux élèves ou plus. La deuxième analyse porte sur la répartition des résultats des élèves par école aux réponses construites et sur la proportion d'élèves ayant atteint ou dépassé la norme provinciale (niveau 3) au fil du temps.

Notation

L'OQRE a mis en place des procédures rigoureuses pour assurer la fiabilité des résultats. Les tests de 3e année, de 6e année et de 9e année sont notés par des éducatrices et éducateurs qualifiés. L'ensemble des correctrices et correcteurs reçoivent une formation approfondie et passent un test de qualification avant de commencer à noter. La validité et la fiabilité de la notation sont mesurées tous les jours et une formation d'appoint est donnée s'il le faut.

La notation fournit au personnel enseignant des occasions de perfectionnement professionnel importantes en matière d'approfondissement du curriculum et d'évaluation du rendement des élèves.

La communication des données

L'OQRE utilise une échelle de quatre niveaux pour rendre compte du rendement des élèves. Cette échelle est basée sur *Le curriculum de l'Ontario*. Le niveau 3 est établi comme la norme provinciale. Les niveaux 1 et 2 indiquent un rendement inférieur à la norme provinciale, alors que le niveau 4 indique un rendement supérieur à la norme.

Les résultats globaux pour chaque matière sont obtenus en combinant le résultat des activités axées sur la performance qui exigent des réponses écrites et des réponses à des questions à choix multiple.

Explication des termes

Tous les élèves	Les résultats sont publiés pour tous les élèves de cette année d'études (3e année et 6e année) ou de ce cours (9e année).
Élèves ayant participé	Les résultats sont publiés uniquement pour les élèves qui ont participé au test (excluant les catégories « aucune donnée » et « exemption »).
Norme provinciale	Le ministère de l'Éducation a établi, dans *Le curriculum de l'Ontario*, le niveau 3 comme norme provinciale. Le niveau 3 indique un niveau de rendement élevé par rapport aux attentes provinciales.
9e année Niveau 4 (80-100 %)	L'élève a démontré un niveau de rendement très élevé ou excellent. Le rendement est *supérieur* à la norme provinciale.
9e année Niveau 3 (70-79 %)	**L'élève a démontré un niveau de rendement pleinement satisfaisant. Le rendement *correspond* à la norme provinciale.**
9e année Niveau 2 (60-69 %)	L'élève a démontré un niveau de rendement moyen. Le rendement *se rapproche* de la norme provinciale.
9e année Niveau 1 (50-59 %)	L'élève a démontré un niveau de rendement passable. Le rendement est *inférieur* à la norme provinciale.
9e année Inférieur au niveau 1	L'élève n'a pas démontré un rendement suffisant par rapport aux attentes du curriculum (inférieur à 50 %).
3e et 6e années Niveau 4	L'élève a démontré les connaissances et les habiletés requises de façon approfondie. Le rendement est supérieur à la norme provinciale.
3e et 6e années Niveau 3	**L'élève a démontré la plupart des connaissances et des habiletés requises de façon efficace. Le rendement répond à la norme provinciale.**
3e et 6e années Niveau 2	L'élève a démontré certaines des connaissances et des habiletés requises de façon partielle. Le rendement se rapproche de la norme provinciale.
3e et 6e années Niveau 1	L'élève a démontré certaines des connaissances et des habiletés requises de façon limitée. Le rendement est inférieur à la norme provinciale.
3e et 6e années MI niveau 1	L'élève n'a pas démontré les connaissances et la compréhension nécessaires pour qu'on lui attribue le niveau 1.
IIPN	« Information insuffisante pour être notée » est une catégorie qui a été éliminée en 2004-2005. On attribue maintenant aux élèves un niveau en fonction du travail qu'ils ont fait.
Aucune donnée	Les élèves n'ayant pas bénéficié d'une exemption, qui n'ont fait aucune partie de l'évaluation en raison d'une absence, médicale ou autre.
Exemption	Les élèves qui ont bénéficié officiellement d'une exemption au test, tel qu'identifié par l'école, ou dans le cas de la 3e année ou la 6e année, à une ou plusieurs composantes.
ALF/PDF (9e année)	La mention « Actualisation linguistique en français (ALF)/Perfectionnement du français (PDF) » désigne les élèves pour lesquels l'école a indiqué sur leur Formulaire de renseignements sur l'élève (FRÉ) qu'ils bénéficiaient d'un soutien ou d'un programme d'ALF/de PDF.

ALF/PDF (3e et 6e années)	Puisque la définition d'« Actualisation linguistique en français/Perfectionnement du français (ALF/PDF) » a été modifiée en 2003-2004, passant de « L'élève est inscrit(e) à un programme d'ALF » ou « L'élève est inscrit(e) à un programme de PDF » à « Cet(te) élève bénéficie d'un soutien ou d'un programme d'ALF ou de PDF », le pourcentage d'élèves dans ce groupe ne peut pas être comparé à celui des années précédentes.
Élèves ayant des besoins particuliers	Les élèves ayant des besoins particuliers sont des élèves qui ont été officiellement identifiés par un comité d'identification, de placement et de révision (CIPR) et/ou qui ont un plan d'enseignement individualisé (PEI). Les élèves qui ont été uniquement identifiés comme étant surdoués ne sont pas inclus. À compter de 2004, le PEI est devenu obligatoire (que l'élève ait été identifié[e] ou non par un CIPR) pour y indiquer les besoins particuliers. Dans le passé, la définition des besoins particuliers incluait les élèves qui n'avaient pas été officiellement identifiés mais pour lesquels les écoles avaient indiqué qu'ils bénéficiaient de soutien pédagogique. Les données des trois années précédentes ont été recalculées en fonction de la définition des élèves ayant des besoins particuliers de cette année.

Rapports des conseils scolaires

d'écoles avec des élèves en 3e année : 24

d'écoles avec des élèves en 6e année : 22

d'écoles avec des élèves de 9e année inscrits à un cours théorique : 8

d'écoles avec des élèves de 9e année inscrits à un cours appliqué : 8

	3e année	6e année	9e année - cours théorique	9e année - cours appliqué
Élèves bénéficiant d'un soutien en ALF ou en PDF	<1 %	1 %	0 %	0 %
Identifiés comme élèves ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués)	13 %	17 %	3 %	19 %
Première langue apprise à la maison autre que le français	10 %	8 %	s. o.	s. o.
Parle uniquement ou plus souvent une langue autre que le français à la maison	s. o.	s. o.	28 %	29 %

3e ANNÉE : POURCENTAGE DE TOUS LES ÉLÈVES AYANT ATTEINT OU DÉPASSÉ LA NORME PROVINCIALE (NIVEAUX 3 ET 4)

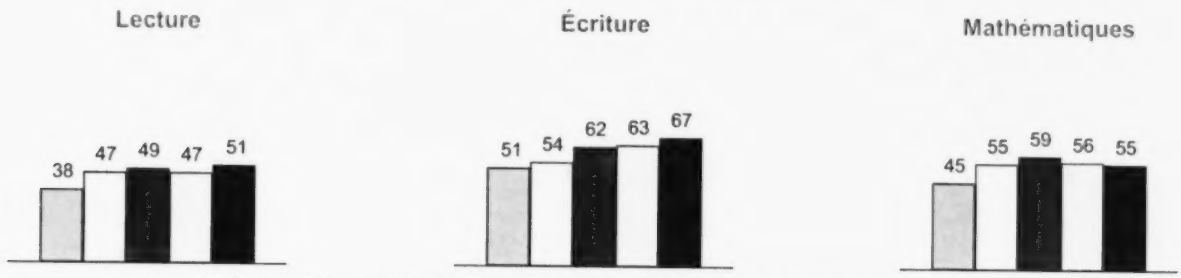

6e ANNÉE : POURCENTAGE DE TOUS LES ÉLÈVES AYANT ATTEINT OU DÉPASSÉ LA NORME PROVINCIALE (NIVEAUX 3 ET 4)

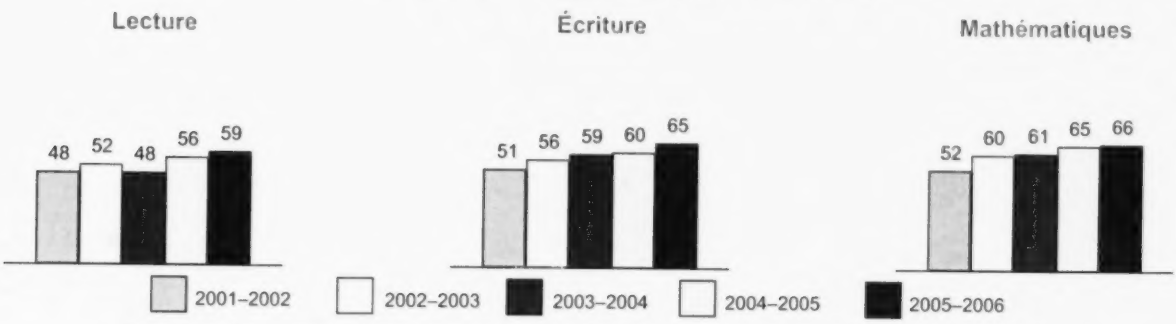

9e ANNÉE : POURCENTAGE DE TOUS LES ÉLÈVES AYANT ATTEINT OU DÉPASSÉ LA NORME PROVINCIALE (NIVEAUX 3 ET 4)

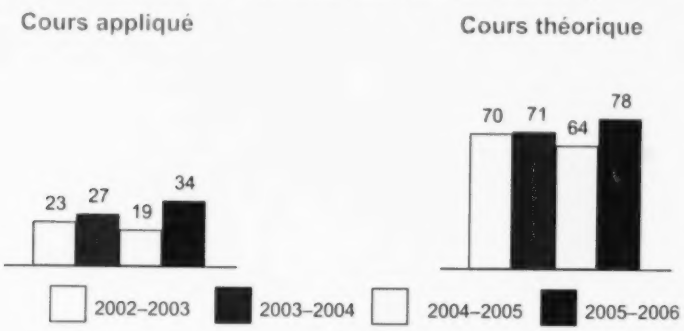

d'écoles avec des élèves en 3e année : 12

d'écoles avec des élèves en 6e année : 12

d'écoles avec des élèves de 9e année inscrits à un cours théorique : 3

d'écoles avec des élèves de 9e année inscrits à un cours appliqué : 3

	3e année	6e année	9e année - cours théorique	9e année - cours appliqué
Élèves bénéficiant d'un soutien en ALF ou en PDF	12 %	8 %	0 %	0 %
Identifiés comme élèves ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués)	17 %	17 %	11 %	31 %
Première langue apprise à la maison autre que le français	15 %	13 %	s. o.	s. o.
Parle uniquement ou plus souvent une langue autre que le français à la maison	s. o.	s. o.	43 %	38 %

3e ANNÉE : POURCENTAGE DE TOUS LES ÉLÈVES AYANT ATTEINT OU DÉPASSÉ LA NORME PROVINCIALE (NIVEAUX 3 ET 4)

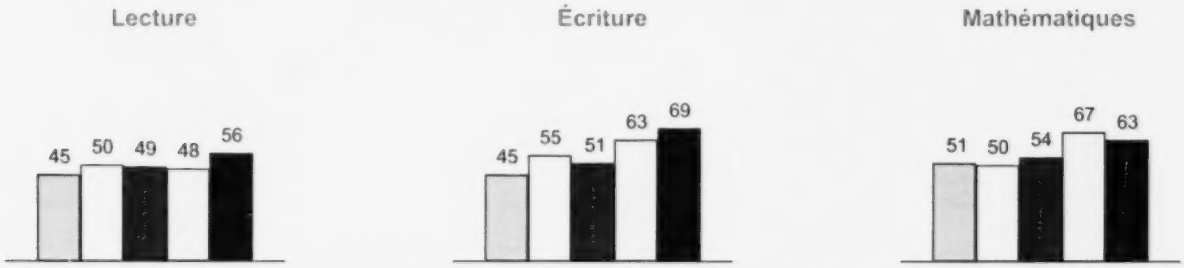

6e ANNÉE : POURCENTAGE DE TOUS LES ÉLÈVES AYANT ATTEINT OU DÉPASSÉ LA NORME PROVINCIALE (NIVEAUX 3 ET 4)

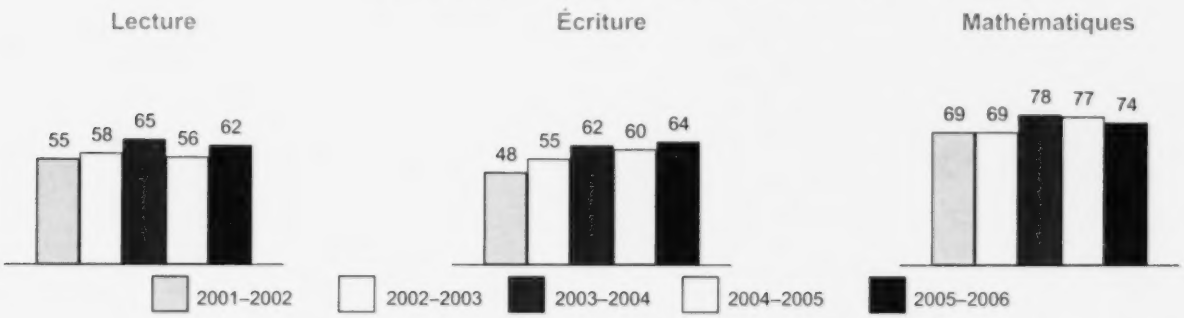

9e ANNÉE : POURCENTAGE DE TOUS LES ÉLÈVES AYANT ATTEINT OU DÉPASSÉ LA NORME PROVINCIALE (NIVEAUX 3 ET 4)

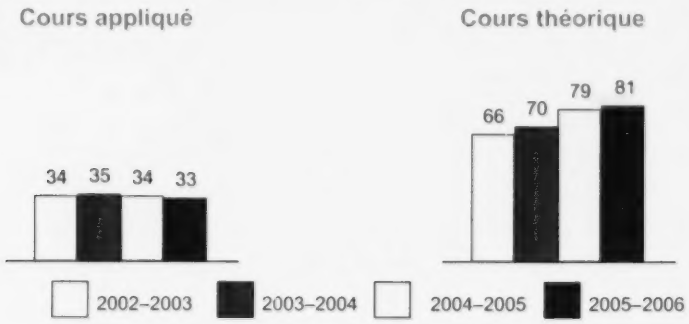

d'écoles avec des élèves en 3e année : 32

d'écoles avec des élèves en 6e année : 32

d'écoles avec des élèves de 9e année inscrits à un cours théorique : 7

d'écoles avec des élèves de 9e année inscrits à un cours appliqué : 7

	3e année	6e année	9e année - cours théorique	9e année - cours appliqué
Élèves bénéficiant d'un soutien en ALF ou en PDF	7 %	6 %	0 %	0 %
Identifiés comme élèves ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués)	10 %	14 %	2 %	18 %
Première langue apprise à la maison autre que le français	66 %	65 %	s. o.	s. o.
Parle uniquement ou plus souvent une langue autre que le français à la maison	s. o.	s. o.	16 %	18 %

3e ANNÉE : POURCENTAGE DE TOUS LES ÉLÈVES AYANT ATTEINT OU DÉPASSÉ LA NORME PROVINCIALE (NIVEAUX 3 ET 4)

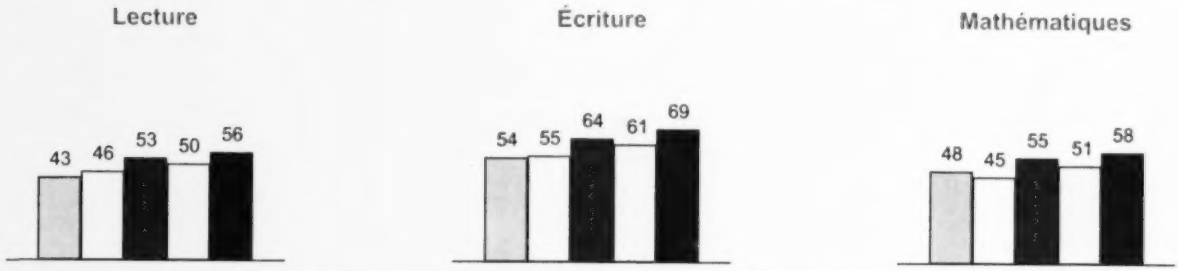

6e ANNÉE : POURCENTAGE DE TOUS LES ÉLÈVES AYANT ATTEINT OU DÉPASSÉ LA NORME PROVINCIALE (NIVEAUX 3 ET 4)

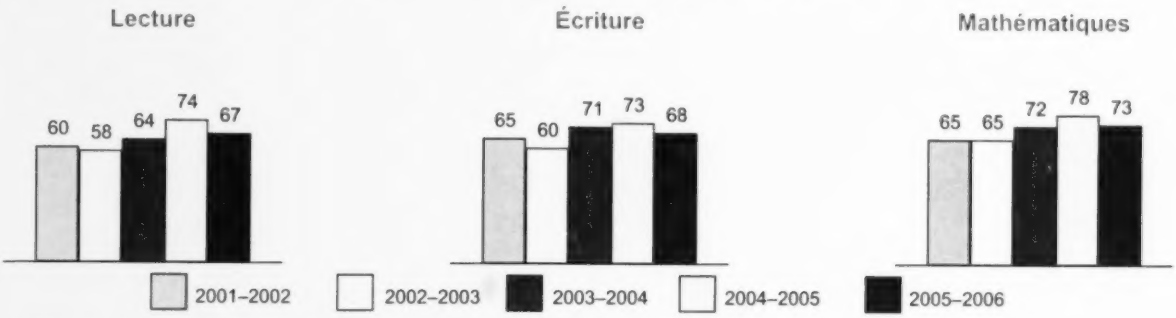

9e ANNÉE : POURCENTAGE DE TOUS LES ÉLÈVES AYANT ATTEINT OU DÉPASSÉ LA NORME PROVINCIALE (NIVEAUX 3 ET 4)

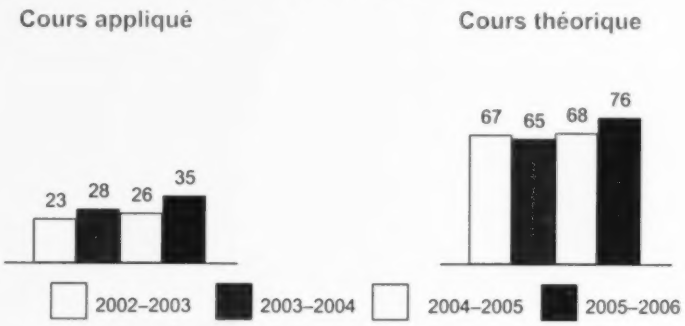

d'écoles avec des élèves en 3e année : 35

d'écoles avec des élèves en 6e année : 35

d'écoles avec des élèves de 9e année inscrits à un cours théorique : 7

d'écoles avec des élèves de 9e année inscrits à un cours appliqué : 7

	3e année	6e année	9e année - cours théorique	9e année - cours appliqué
Élèves bénéficiant d'un soutien en ALF ou en PDF	<1 %	<1 %	0 %	0 %
Identifiés comme élèves ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués)	6 %	10 %	3 %	20 %
Première langue apprise à la maison autre que le français	10 %	8 %	s. o.	s. o.
Parle uniquement ou plus souvent une langue autre que le français à la maison	s. o.	s. o.	28 %	29 %

3e ANNÉE : POURCENTAGE DE TOUS LES ÉLÈVES AYANT ATTEINT OU DÉPASSÉ LA NORME PROVINCIALE (NIVEAUX 3 ET 4)

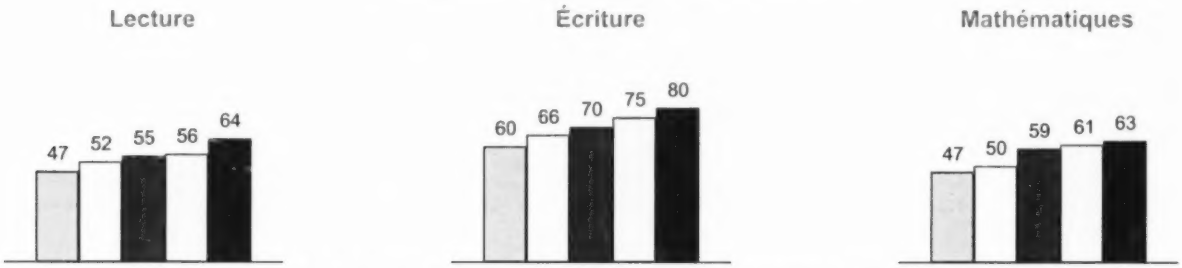

6e ANNÉE : POURCENTAGE DE TOUS LES ÉLÈVES AYANT ATTEINT OU DÉPASSÉ LA NORME PROVINCIALE (NIVEAUX 3 ET 4)

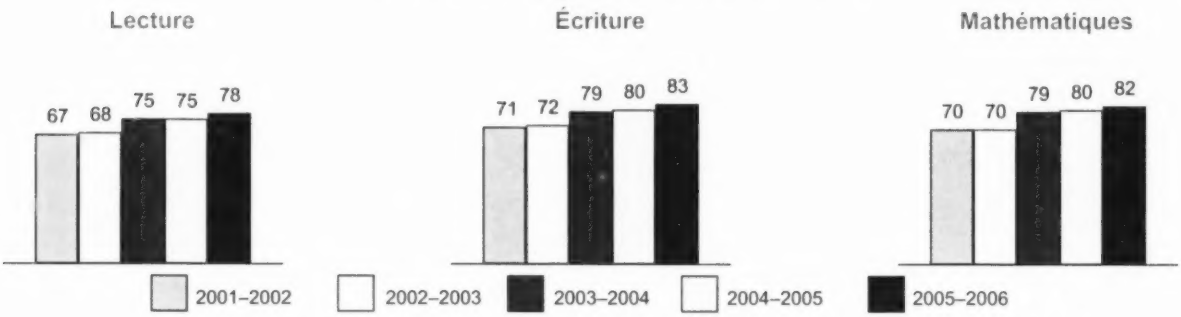

9e ANNÉE : POURCENTAGE DE TOUS LES ÉLÈVES AYANT ATTEINT OU DÉPASSÉ LA NORME PROVINCIALE (NIVEAUX 3 ET 4)

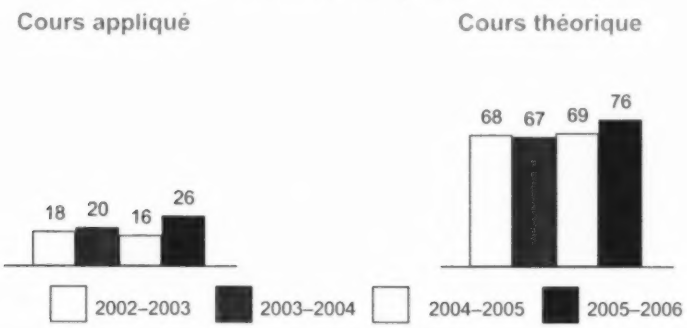

d'écoles avec des élèves en 3e année : 21

d'écoles avec des élèves en 6e année : 21

d'écoles avec des élèves de 9e année inscrits à un cours théorique : 10

d'écoles avec des élèves de 9e année inscrits à un cours appliqué : 9

	3e année	6e année	9e année - cours théorique	9e année - cours appliqué
Élèves bénéficiant d'un soutien en ALF ou en PDF	11 %	3 %	0 %	3 %
Identifiés comme élèves ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués)	12 %	17 %	8 %	31 %
Première langue apprise à la maison autre que le français	38 %	34 %	s. o.	s. o.
Parle uniquement ou plus souvent une langue autre que le français à la maison	s. o.	s. o.	30 %	21 %

3e ANNÉE : POURCENTAGE DE TOUS LES ÉLÈVES AYANT ATTEINT OU DÉPASSÉ LA NORME PROVINCIALE (NIVEAUX 3 ET 4)

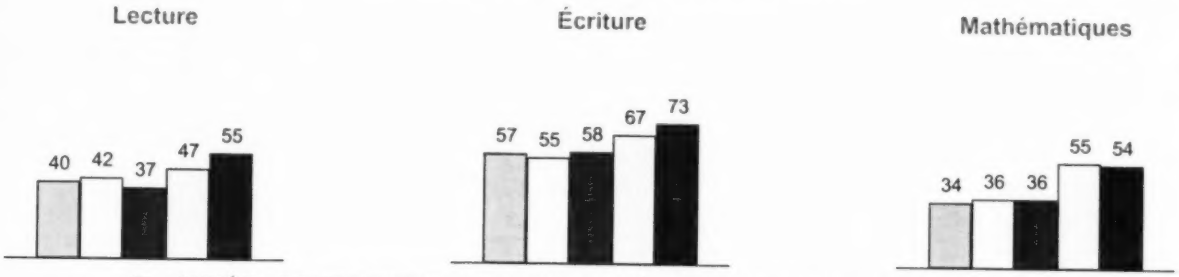

6e ANNÉE : POURCENTAGE DE TOUS LES ÉLÈVES AYANT ATTEINT OU DÉPASSÉ LA NORME PROVINCIALE (NIVEAUX 3 ET 4)

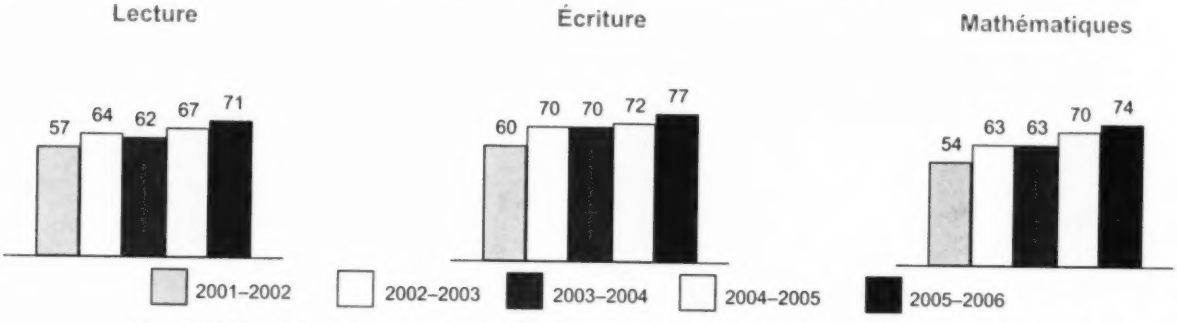

9e ANNÉE : POURCENTAGE DE TOUS LES ÉLÈVES AYANT ATTEINT OU DÉPASSÉ LA NORME PROVINCIALE (NIVEAUX 3 ET 4)

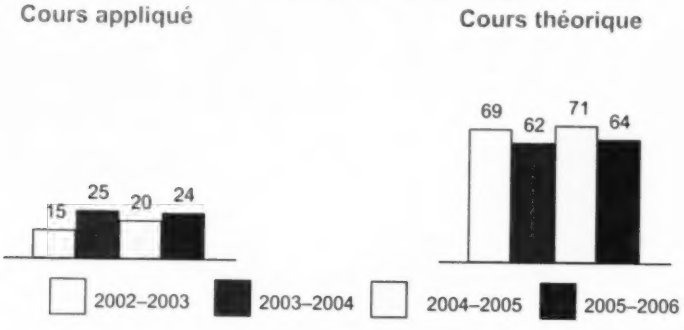

d'écoles avec des élèves en 3e année : 7

d'écoles avec des élèves en 6e année : 6

d'écoles avec des élèves de 9e année inscrits à un cours théorique : 4

d'écoles avec des élèves de 9e année inscrits à un cours appliqué : 4

	3e année	6e année	9e année - cours théorique	9e année - cours appliqué
Élèves bénéficiant d'un soutien en ALF ou en PDF	9 %	5 %	0 %	0 %
Identifiés comme élèves ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués)	16 %	23 %	2 %	48 %
Première langue apprise à la maison autre que le français	24 %	19 %	s. o.	s. o.
Parle uniquement ou plus souvent une langue autre que le français à la maison	s. o.	s. o.	33 %	45 %

3e ANNÉE : POURCENTAGE DE TOUS LES ÉLÈVES AYANT ATTEINT OU DÉPASSÉ LA NORME PROVINCIALE (NIVEAUX 3 ET 4)

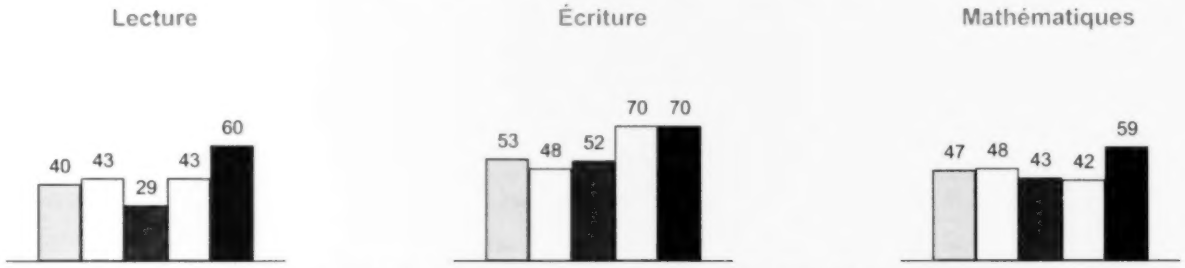

6e ANNÉE : POURCENTAGE DE TOUS LES ÉLÈVES AYANT ATTEINT OU DÉPASSÉ LA NORME PROVINCIALE (NIVEAUX 3 ET 4)

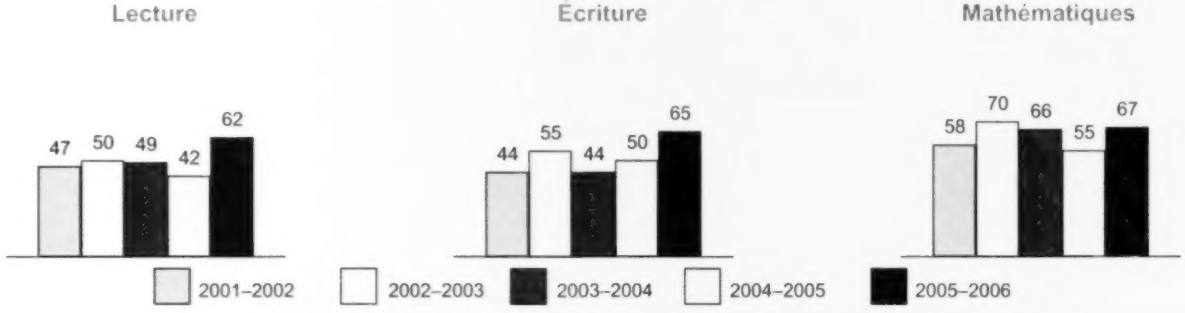

9e ANNÉE : POURCENTAGE DE TOUS LES ÉLÈVES AYANT ATTEINT OU DÉPASSÉ LA NORME PROVINCIALE (NIVEAUX 3 ET 4)

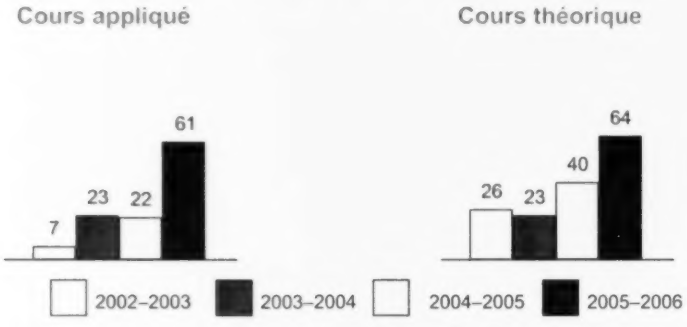

d'écoles avec des élèves en 3e année : 27

d'écoles avec des élèves en 6e année : 27

d'écoles avec des élèves de 9e année inscrits à un cours théorique : 8

d'écoles avec des élèves de 9e année inscrits à un cours appliqué : 7

	3e année	6e année	9e année - cours théorique	9e année - cours appliqué
Élèves bénéficiant d'un soutien en ALF ou en PDF	15 %	11 %	0 %	5 %
Identifiés comme élèves ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués)	10 %	12 %	3 %	24 %
Première langue apprise à la maison autre que le français	51 %	41 %	s. o.	s. o.
Parle uniquement ou plus souvent une langue autre que le français à la maison	s. o.	s. o.	54 %	42 %

3e ANNÉE : POURCENTAGE DE TOUS LES ÉLÈVES AYANT ATTEINT OU DÉPASSÉ LA NORME PROVINCIALE (NIVEAUX 3 ET 4)

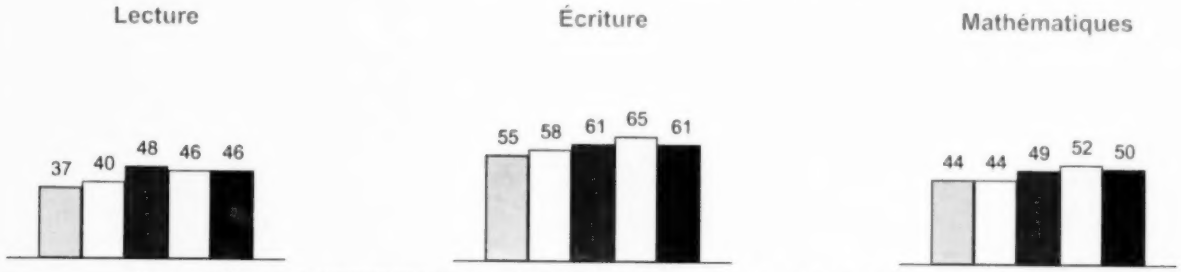

6e ANNÉE : POURCENTAGE DE TOUS LES ÉLÈVES AYANT ATTEINT OU DÉPASSÉ LA NORME PROVINCIALE (NIVEAUX 3 ET 4)

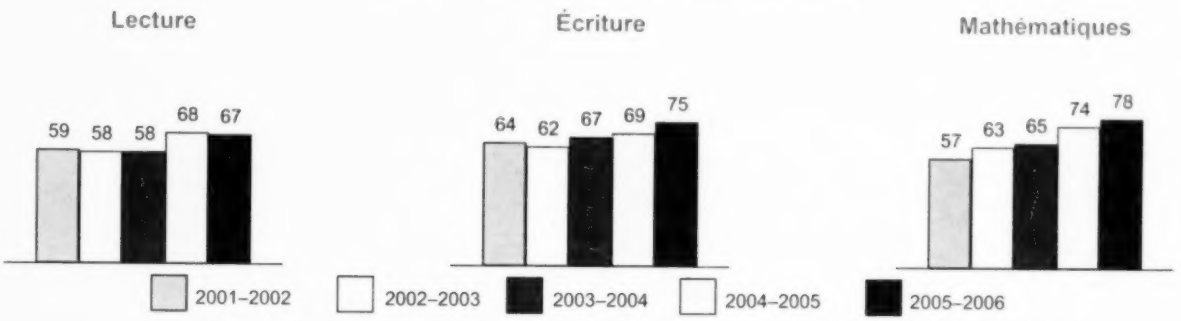

9e ANNÉE : POURCENTAGE DE TOUS LES ÉLÈVES AYANT ATTEINT OU DÉPASSÉ LA NORME PROVINCIALE (NIVEAUX 3 ET 4)

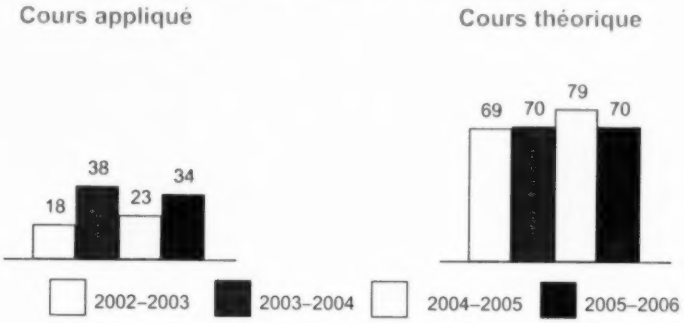

d'écoles avec des élèves en 3e année : 12

d'écoles avec des élèves en 6e année : 11

d'écoles avec des élèves de 9e année inscrits à un cours théorique : 8

d'écoles avec des élèves de 9e année inscrits à un cours appliqué : 11

	3e année	6e année	9e année - cours théorique	9e année - cours appliqué
Élèves bénéficiant d'un soutien en ALF ou en PDF	7 %	1 %	0 %	0 %
Identifiés comme élèves ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués)	18 %	23 %	9 %	44 %
Première langue apprise à la maison autre que le français	47 %	41 %	s. o.	s. o.
Parle uniquement ou plus souvent une langue autre que le français à la maison	s. o.	s. o.	34 %	42 %

3e ANNÉE : POURCENTAGE DE TOUS LES ÉLÈVES AYANT ATTEINT OU DÉPASSÉ LA NORME PROVINCIALE (NIVEAUX 3 ET 4)

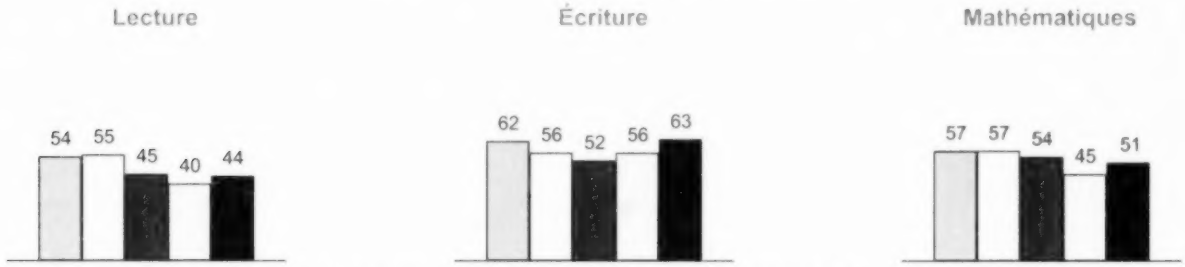

6e ANNÉE : POURCENTAGE DE TOUS LES ÉLÈVES AYANT ATTEINT OU DÉPASSÉ LA NORME PROVINCIALE (NIVEAUX 3 ET 4)

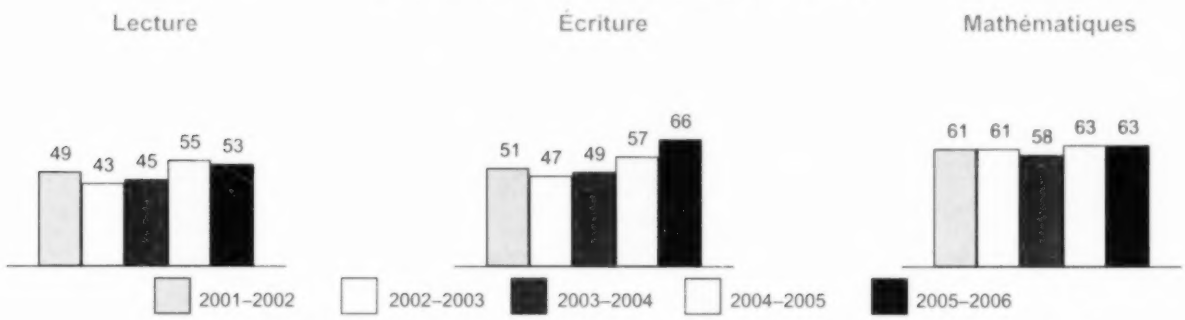

9e ANNÉE : POURCENTAGE DE TOUS LES ÉLÈVES AYANT ATTEINT OU DÉPASSÉ LA NORME PROVINCIALE (NIVEAUX 3 ET 4)

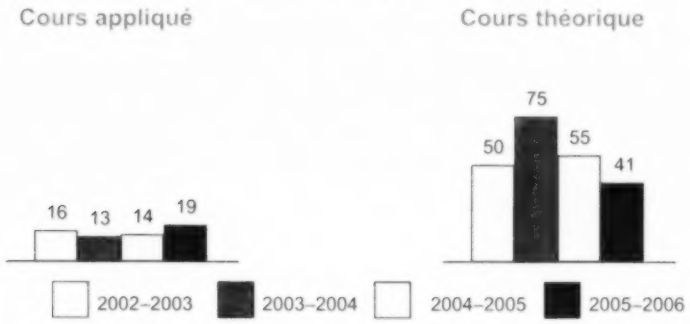

d'écoles avec des élèves en 3e année : 40

d'écoles avec des élèves en 6e année : 40

d'écoles avec des élèves de 9e année inscrits à un cours théorique : 8

d'écoles avec des élèves de 9e année inscrits à un cours appliqué : 7

	3e année	6e année	9e année - cours théorique	9e année - cours appliqué
Élèves bénéficiant d'un soutien en ALF ou en PDF	7 %	1 %	0 %	0 %
Identifiés comme élèves ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués)	12 %	12 %	3 %	22 %
Première langue apprise à la maison autre que le français	35 %	62 %	s. o.	s. o.
Parle uniquement ou plus souvent une langue autre que le français à la maison	s. o.	s. o.	52 %	40 %

3e ANNÉE : POURCENTAGE DE TOUS LES ÉLÈVES AYANT ATTEINT OU DÉPASSÉ LA NORME PROVINCIALE (NIVEAUX 3 ET 4)

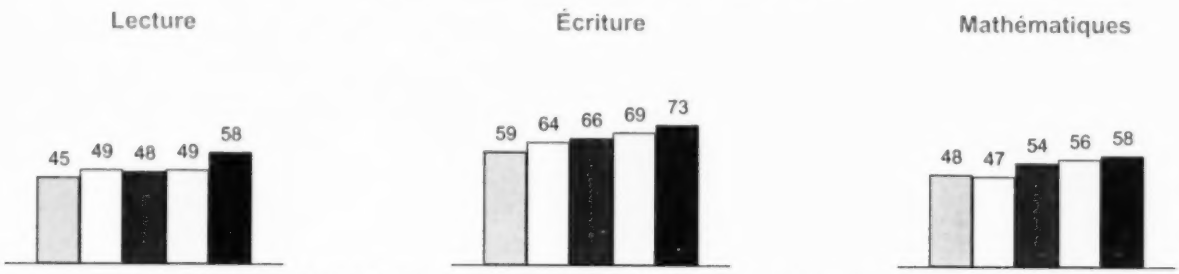

6e ANNÉE : POURCENTAGE DE TOUS LES ÉLÈVES AYANT ATTEINT OU DÉPASSÉ LA NORME PROVINCIALE (NIVEAUX 3 ET 4)

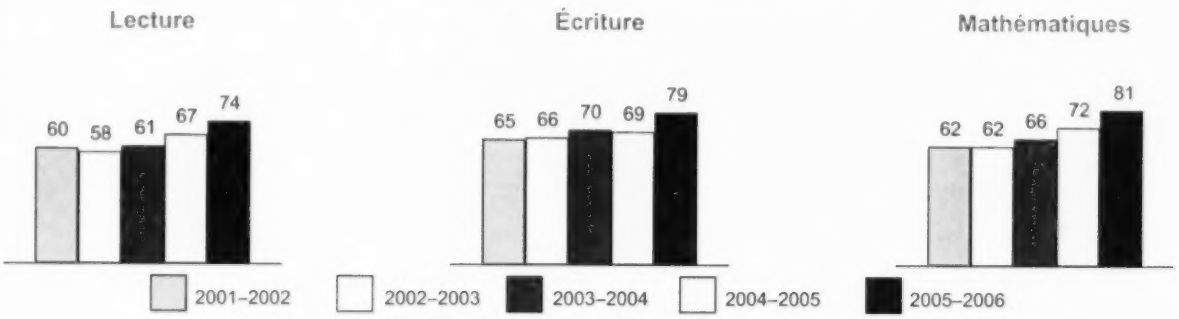

9e ANNÉE : POURCENTAGE DE TOUS LES ÉLÈVES AYANT ATTEINT OU DÉPASSÉ LA NORME PROVINCIALE (NIVEAUX 3 ET 4)

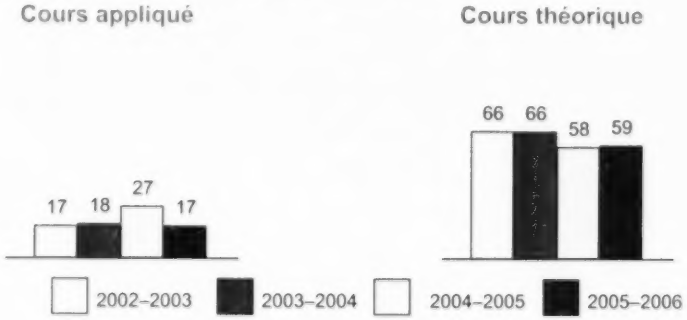

d'écoles avec des élèves en 3e année : 6

d'écoles avec des élèves en 6e année : 7

d'écoles avec des élèves de 9e année inscrits à un cours théorique : 1

d'écoles avec des élèves de 9e année inscrits à un cours appliqué : 1

	3e année	6e année	9e année - cours théorique	9e année - cours appliqué
Élèves bénéficiant d'un soutien en ALF ou en PDF	2 %	2 %	0 %	0 %
Identifiés comme élèves ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués)	16 %	25 %	0 %	60 %
Première langue apprise à la maison autre que le français	68 %	62 %	s. o.	s. o.
Parle uniquement ou plus souvent une langue autre que le français à la maison	s. o.	s. o.	38 %	60 %

3e ANNÉE : POURCENTAGE DE TOUS LES ÉLÈVES AYANT ATTEINT OU DÉPASSÉ LA NORME PROVINCIALE (NIVEAUX 3 ET 4)

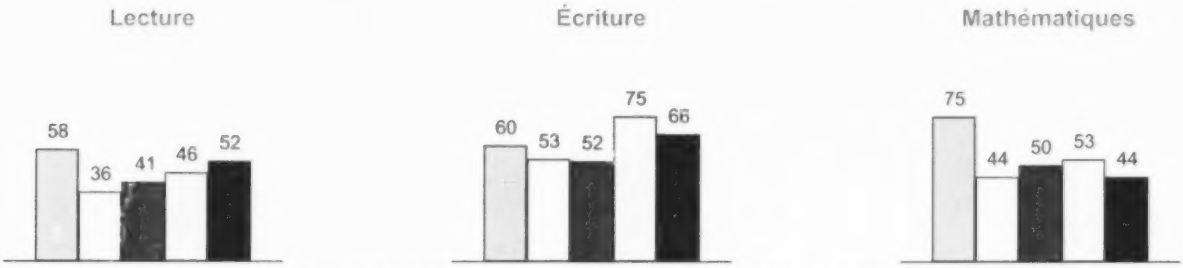

6e ANNÉE : POURCENTAGE DE TOUS LES ÉLÈVES AYANT ATTEINT OU DÉPASSÉ LA NORME PROVINCIALE (NIVEAUX 3 ET 4)

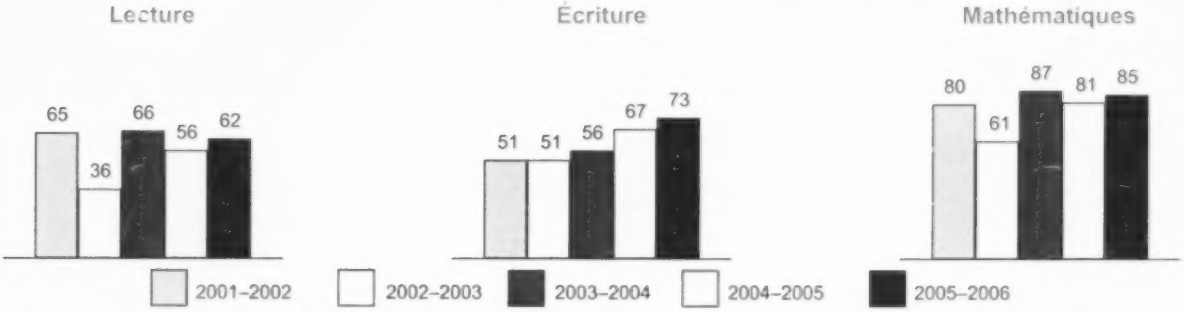

9e ANNÉE : POURCENTAGE DE TOUS LES ÉLÈVES AYANT ATTEINT OU DÉPASSÉ LA NORME PROVINCIALE (NIVEAUX 3 ET 4)

Afin de ne pas divulguer les renseignements personnels relatifs aux élèves, les résultats de ce conseil scolaire ne sont pas publiés.

d'écoles avec des élèves en 3e année : 27

d'écoles avec des élèves en 6e année : 27

d'écoles avec des élèves de 9e année inscrits à un cours théorique : 9

d'écoles avec des élèves de 9e année inscrits à un cours appliqué : 10

	3e année	6e année	9e année - cours théorique	9e année - cours appliqué
Élèves bénéficiant d'un soutien en ALF ou en PDF	2 %	0 %	0 %	0 %
Identifiés comme élèves ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués)	8 %	11 %	4 %	28 %
Première langue apprise à la maison autre que le français	49 %	45 %	s. o.	s. o.
Parle uniquement ou plus souvent une langue autre que le français à la maison	s. o.	s. o.	42 %	43 %

3e ANNÉE : POURCENTAGE DE TOUS LES ÉLÈVES AYANT ATTEINT OU DÉPASSÉ LA NORME PROVINCIALE (NIVEAUX 3 ET 4)

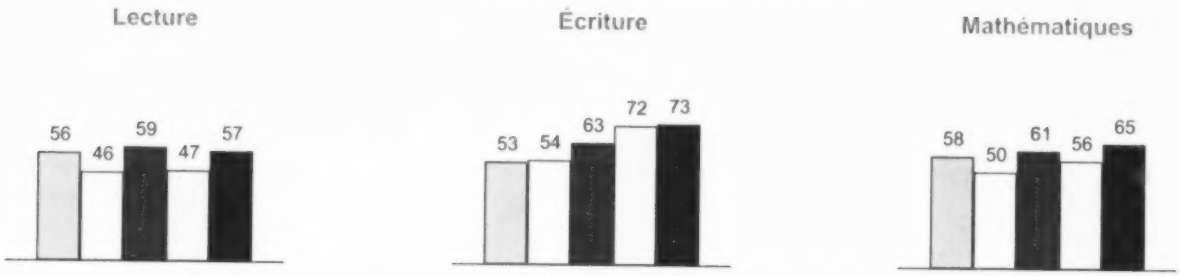

6e ANNÉE : POURCENTAGE DE TOUS LES ÉLÈVES AYANT ATTEINT OU DÉPASSÉ LA NORME PROVINCIALE (NIVEAUX 3 ET 4)

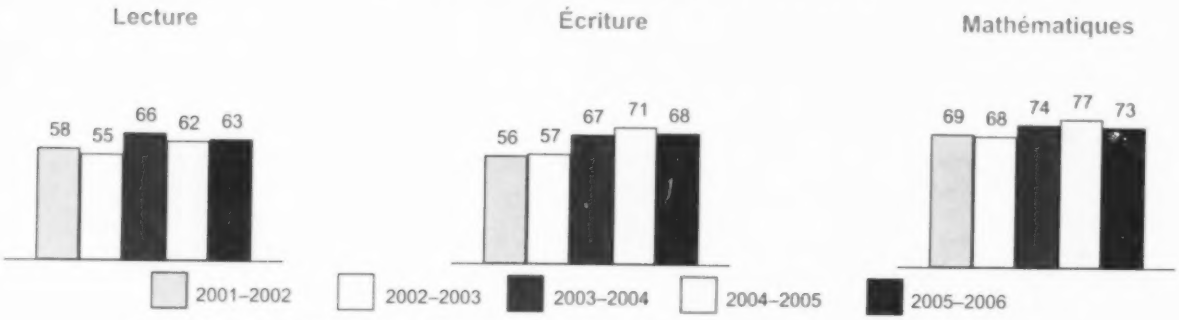

9e ANNÉE : POURCENTAGE DE TOUS LES ÉLÈVES AYANT ATTEINT OU DÉPASSÉ LA NORME PROVINCIALE (NIVEAUX 3 ET 4)

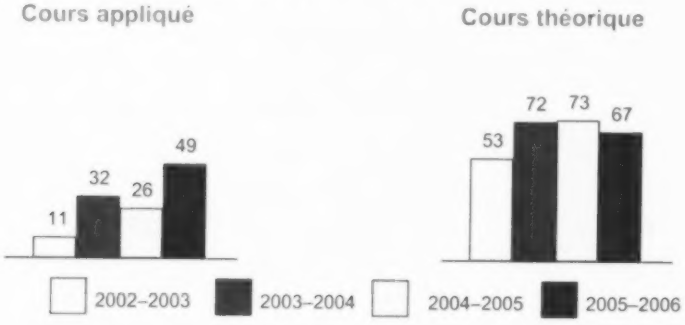

d'écoles avec des élèves en 3e année : 22

d'écoles avec des élèves en 6e année : 21

d'écoles avec des élèves de 9e année inscrits à un cours théorique : 7

d'écoles avec des élèves de 9e année inscrits à un cours appliqué : 6

	3e année	6e année	9e année - cours théorique	9e année - cours appliqué
Élèves bénéficiant d'un soutien en ALF ou en PDF	4 %	1 %	3 %	2 %
Identifiés comme élèves ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués)	15 %	14 %	3 %	33 %
Première langue apprise à la maison autre que le français	68 %	71 %	s. o.	s. o.
Parle uniquement ou plus souvent une langue autre que le français à la maison	s. o.	s. o.	76 %	55 %

3e ANNÉE : POURCENTAGE DE TOUS LES ÉLÈVES AYANT ATTEINT OU DÉPASSÉ LA NORME PROVINCIALE (NIVEAUX 3 ET 4)

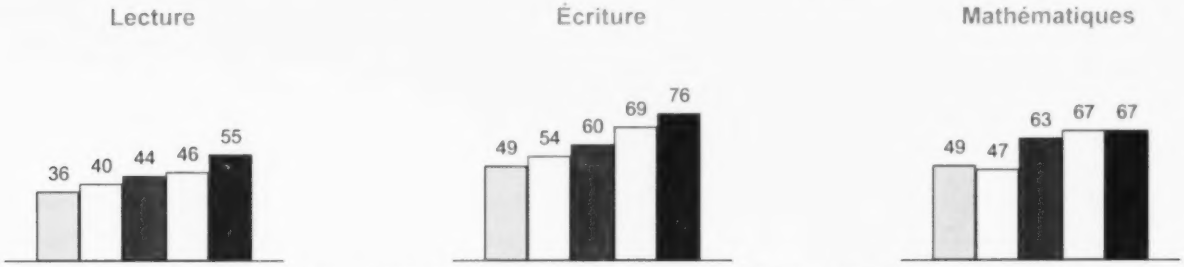

6e ANNÉE : POURCENTAGE DE TOUS LES ÉLÈVES AYANT ATTEINT OU DÉPASSÉ LA NORME PROVINCIALE (NIVEAUX 3 ET 4)

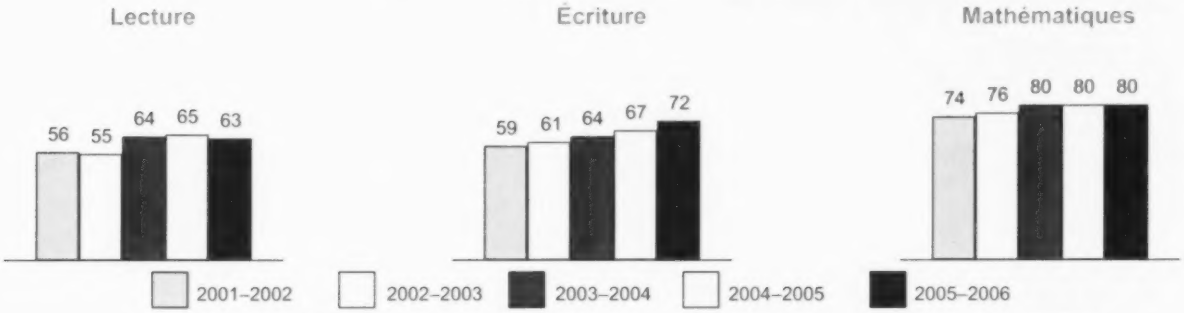

9e ANNÉE : POURCENTAGE DE TOUS LES ÉLÈVES AYANT ATTEINT OU DÉPASSÉ LA NORME PROVINCIALE (NIVEAUX 3 ET 4)

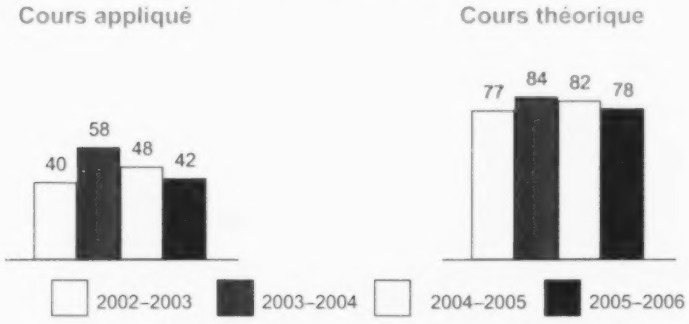

Travaillons ensemble

à l'amélioration de l'apprentissage des élèves

L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) s'engage à travailler avec la collectivité éducative, et à améliorer la qualité et le niveau de responsabilité du système éducatif en Ontario. Il atteint cet objectif en administrant des évaluations aux élèves afin de fournir des données objectives, fiables et pertinentes, de même qu'en diffusant en temps opportun au public les renseignements obtenus et des recommandations visant à améliorer le système.

Valeurs

- L'OQRE attache une importance primordiale au bien-être des apprenantes et apprenants et ce, avant tout autre intérêt.
- L'OQRE n'attache de l'importance qu'aux données susceptibles d'engendrer des améliorations et des changements constructifs.
- L'OQRE reconnaît l'engagement et les compétences spécialisées des éducatrices et éducateurs de l'Ontario et veillera à les inclure dans toutes ses activités.
- L'OQRE attache de l'importance à la prestation de ses programmes et services en assurant la même qualité en français et en anglais.

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2006

OQRE
Office de la qualité et de la responsabilité en éducation

Office de la qualité et de la responsabilité en éducation
2, rue Carlton, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5B 2M9

Téléphone : 1 888 327-7377

Site Web : www.oqre.on.ca